



HAL
open science

La prospective territoriale : un moyen d'éducation à la citoyenneté ?

Raphaël Pallotta

► **To cite this version:**

Raphaël Pallotta. La prospective territoriale : un moyen d'éducation à la citoyenneté?. Education. 2023. dumas-04502697

HAL Id: dumas-04502697

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04502697>

Submitted on 13 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire 2022-2023

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré

Parcours : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique

La prospective territoriale : un moyen d'éducation à la citoyenneté ?

Présenté par Raphaël PALLOTTA

Mémoire encadré par Anne DUFOUR

« Notre civilisation est comparable à une voiture qui roule de plus en plus vite sur une route inconnue lorsque la nuit est tombée. Il faut que ses phares portent de plus en plus loin si l'on veut éviter la catastrophe. La prospective est ainsi essentiellement l'étude de l'avenir lointain. »

Gaston Berger, *Phénoménologie du temps et prospective*, 1964

Table des matières

Introduction	5
I. Etat de l'art : la prospective territoriale et l'engagement citoyen	7
1. Qu'est-ce que la démarche prospective ?	7
1.1. Eléments de définition de la démarche prospective	7
1.2. Les utilisations concrètes de la démarche prospective.....	9
1.3. Limites et critiques de la démarche prospective	10
2. Qu'est-ce que la prospective territoriale ?	12
2.1. Définition, méthodes, outils et acteurs de la prospective territoriale	12
2.2. La prospective territoriale en France.....	14
2.3. Limites et critiques de la prospective territoriale	16
3. La prospective territoriale pourrait-elle favoriser l'engagement citoyen ?	17
3.1. Qu'est-ce qu'être citoyen ? Importance de l'engagement citoyen en démocratie	17
3.2. Promouvoir la prospective territoriale pour favoriser un plus important engagement citoyen.....	18
3.3. Mise en perspective : la participation affichée des citoyens ou la recherche par les pouvoirs publics d'un consensus de façade à propos de l'aménagement du territoire	19
II. L'engagement citoyen à travers la prospective territoriale en géographie dans l'enseignement secondaire	21
1. La place de la prospective territoriale dans les programmes de l'enseignement secondaire : programmes officiels et manuels scolaires	21
1.1. Prospective territoriale et aménagement des territoires dans les programmes officiels	21
1.2. La prospective territoriale dans les ressources pédagogiques de mise en œuvre des programmes : une démarche qui s'inscrit dans une pédagogie de projet.....	22
1.3. La place de la prospective territoriale dans les manuels scolaires en géographie.....	23
2. L'intérêt de la prospective territoriale dans l'enseignement secondaire pour éduquer à la citoyenneté	24

3. L'utilisation concrète de la démarche prospective en géographie dans l'enseignement secondaire.....	30
3.1. La prospective territoriale dans l'enseignement de la géographie au collège : l'exemple en 6 ^{ème} au collège de Jean de Verrazane sur le quartier Valmy à Lyon.....	30
3.2. La prospective territoriale dans l'enseignement de la géographie au lycée : l'exemple en Seconde au lycée La Martinière sur le quartier de la Duchère à Lyon	32
3.3. Les limites et difficultés de mise en œuvre de la démarche prospective en géographie pour l'éducation à la citoyenneté	33
III. Proposition de mise en œuvre pédagogique : « Pourquoi et comment aménager le territoire ? » (géographie : Thème 2 de la classe de 3^e)	35
1. La justification du niveau choisi pour la mise en œuvre pédagogique.....	35
2. Description de la mise en œuvre pédagogique en classe de 3^e.....	36
2.1. Présentation générale de la séquence : problématique d'enseignement, objectifs visés et compétences travaillées.....	36
2.2. Présentation détaillée de la séquence, séance par séance : fil conducteur, notions et vocabulaire abordés, activités et compétences associées	38
2.3. Evaluation du scénario prospectif et de sa présentation orale par compétences.....	55
3. Un commentaire de cette mise en œuvre pédagogique : un projet long à mettre en œuvre mais aux objectifs multiples.....	59
Conclusion générale	60
Bibliographie.....	62
Table des matières des annexes	69

Introduction

Une étude statistique de l'INSEE parue en juin 2019 sur la participation aux élections présidentielles de 2017 établissait que « parmi les électeurs âgés de 18 à 24 ans, 62,4 % ont voté aux deux tours de l'élection présidentielle, 9,9 % ont voté seulement au premier tour, 6,5 % seulement au deuxième tour et 21,3 % n'ont voté à aucun des deux tours.¹ ». La baisse de la participation électorale, surtout chez les jeunes, n'est pas une nouveauté. Une autre étude de l'INSEE, parue en octobre 2017, montrait que « pour les plus jeunes (18–24 ans) et les 30–34 ans, la baisse de la participation systématique en 2017 par rapport aux années précédentes va de pair avec une hausse à la fois de l'abstention systématique et du vote intermittent.² ».

Cette baisse de la participation électorale peut être perçue comme un symptôme ou du moins un indicateur du désengagement citoyen. Anne Muxel, directrice de recherche au Centre de recherches politiques de Sciences Po, l'a bien montré dans un article publié en février 2008 dans les *Cahiers constitutionnels* qui s'intitule « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique ? ». Elle y évoque que « la participation électorale est considérée comme l'un des traits les plus caractéristiques de la bonne santé d'un régime démocratique. ». Ainsi, selon Anne Muxel, l'abstention est « considérée comme l'un des symptômes les plus emblématiques d'une profonde crise de la représentation politique ».

Or, force est de constater que dans nos sociétés démocratiques, il est possible d'éduquer à la citoyenneté en montrant l'importance de l'engagement citoyen. Comme l'écrit Philip Cam, « Nous devons faire notre possible pour encourager le civisme actif des générations futures tant qu'elles sont encore sur les bancs de l'école. ». On peut dès lors se questionner : **comment travailler, à l'école, l'expression de la citoyenneté en démocratie ?**

C'est l'une des questions qui m'a fait basculer dans la recherche. Cette vaste et large question peut être mise en relation avec mon étonnement lorsque j'ai réalisé, lors d'un stage d'observation en collège, que très peu d'élèves savaient définir la démocratie ou du moins en expliquer les grands principes. Ce qui est d'autant plus préoccupant car le domaine 3 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture n'est-il pas « la formation de la personne et du citoyen » ? Ce dernier suppose notamment « l'apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté ».

¹ Participation aux élections présidentielles par âge en 2017, INSEE, 07/06/2019

² Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017, INSEE, 19/10/2017

Enseigner la démocratie à l'école passe, en partie, par l'explication aux élèves, futurs citoyens, des différentes voies de l'expression de la citoyenneté. C'est en lisant des analyses des travaux de thèse de Chloë Vidal et notamment que « la prospective peut permettre de repenser l'être et l'agir collectif » (Vidal, 2015), que je me suis intéressé plus en détails à la démarche prospective. Cette dernière pourrait-elle permettre d'éduquer à la démocratie ?

Comme l'écrivait Hannah Arendt en 1972 dans *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, « c'est la possibilité d'action qui fait de l'homme un être politique ; elle lui permet d'entrer en contact avec ses semblables, d'agir de concert, de poursuivre des buts et de forger des entreprises. ». Cette perspective nous permet d'affiner nos questionnements : la démarche prospective peut-elle inciter les élèves, futurs êtres politiques, à participer à la vie de la Cité ?

Cette démarche prospective, et notamment la prospective territoriale en géographie, est relativement récente. Ce n'est pas une discipline au sens académique du terme et elle n'est pas ou très peu enseignée dans les universités. L'enjeu de ce mémoire est de s'interroger sur l'intérêt de l'utilisation de la démarche prospective en géographie pour éduquer à la citoyenneté dans l'enseignement secondaire.

Nous présenterons tout d'abord la prospective territoriale, ses origines, son utilisation, ses évolutions, ses outils mais aussi ses critiques. Nous essaierons de montrer en quoi la prospective territoriale peut permettre un plus grand engagement citoyen. Nous analyserons ensuite sa place dans l'enseignement secondaire. Avant de finir par proposer une mise en œuvre pédagogique en classe de 3^{ème}.

I. Etat de l'art : la prospective territoriale et l'engagement citoyen

1. Qu'est-ce que la démarche prospective ?

1.1. Eléments de définition de la démarche prospective

N'étant pas une discipline au sens académique du terme, il nous faut d'emblée préciser qu'il est difficile de définir précisément la prospective. Cette méthode ou démarche pâtit d'un manque de recherches en tant qu'objet scientifique. Selon le dictionnaire de l'Académie française, le terme dériverait du latin tardif *prospectivus*, « d'où l'on voit au loin », lui-même dérivé de *prospicere*, « regarder en avant, au loin ; discerner ». Or, les traductions possibles du mot « prospective » dans d'autres langues rendent confuse la définition de ce terme. Le mot anglais « foresight » que l'on peut traduire par « prévoyance » ne fait pas la distinction entre « faire de la prospective » et « prévoir ». D'autant que la définition donnée par le dictionnaire Larousse pose un problème en présentant la prospective comme une science et l'assimilant à la prévision. Eléments que nous essaierons de discuter au cours de ce travail.

Pensée et théorisée en France par les travaux de Gaston Berger et Bertrand de Jouvenel, la démarche prospective apparaît comme une philosophie collective en action (Vidal, 2015). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'heure est à la reconstruction du pays et Gaston Berger affirme qu'on ne peut pas reconstruire le monde moderne en laissant les différents acteurs agir séparément dans leur domaine spécifique. Le philosophe, chef d'entreprise et directeur général de l'enseignement supérieur du ministère de l'Education nationale souhaitait aussi se dégager des logiques de la planification et regarder à plus long terme. Ainsi, selon lui, la prospective « ne vise pas à satisfaire notre curiosité, mais à rendre nos actes plus efficaces. Elle ne veut pas deviner, mais construire. Ce qu'elle préconise, c'est comme le dit fort justement M. Landucci « une attitude pour l'action ». » (Berger, 1960, p. 1).

Stéphane Cordobès, conseiller à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et chercheur en prospective territoriale et urbaine, dans une conférence donnée à l'Ecole urbaine de Lyon, précise que l'intuition de Gaston Berger repose sur quelques mots : l'incertitude, la liberté des acteurs et leur responsabilité. L'incertitude est la raison d'être de la prospective en ce qu'elle permet de la distinguer de la prévision. Inutile de faire de la

prospective là où on peut prévoir. Il insiste ensuite sur le fait que nous sommes des acteurs libres qui avons une certaine responsabilité. Ces réflexions de Gaston Berger s'inscrivent pleinement dans le contexte philosophique de l'époque, marqué par l'existentialisme, qui est une affirmation du progrès et de la liberté de l'action humaine. Berger parle de la prospective comme d'une attitude : « L'avenir est affaire de volonté. Prendre l'attitude prospective, c'est se préparer à faire. » (Berger, 1960, p. 1 et 2). Chloë Vidal, dans une conférence donnée en 2015 à l'école AgroParisTech intitulée « La prospective dans tous ses états : réinventer nos pratiques ? », nous rappelle que Gaston Berger nous invite avec la prospective à voir loin, à voir large, à analyser en profondeur, à prendre des risques et à penser à l'homme.

Ainsi, la prospective apparaît comme une démarche, c'est-à-dire une méthode ou une manière d'agir pour progresser vers un but. Le but étant souvent de surmonter un obstacle, qui est, en général, un problème de développement. La prospective est utilisée pour éclairer les horizons du futur et servir la décision politique. Elle ne prédit pas mais elle prépare à l'avenir, ou du moins à des avènements possibles.

Afin de préciser quels sont les méthodes et outils qu'utilisent les prospectivistes, nous nous appuyerons sur l'essai de définition de la démarche prospective de Stéphane Cordobès (2017). Il évoque trois phases. La première, celle du diagnostic, consiste à un état des lieux de la situation abordée. On utilise dès lors des outils statistiques, les représentations des acteurs ou encore les rapports de forces en lien avec cette situation. La seconde phase, dite « exploratoire » est celle au cours de laquelle on élabore des scénarios (tendanciels ou alternatifs) qui sont censés répondre à des enjeux posés par la situation initiale. Cordobès précise que ces enjeux forment « le pivot de la prospective » puisque le but de l'exercice prospectif est d'y répondre. La dernière phase est celle de la stratégie à mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux. Lors de ces trois phases, les prospectivistes utilisent un vocabulaire qui est propre à la prospective : futurible, scénario, signaux faibles ou germes de changement, tendances lourdes, facteurs, et bien d'autres termes. On peut définir les signaux faibles comme des éléments ou des caractéristiques qui ne sont pas généraux mais qui peuvent, à un moment donné, avoir un impact majeur dans une situation.

La prospective fait intervenir une pluralité d'acteurs tels que les pouvoirs politiques, des groupes d'experts et l'opinion publique. Ainsi, les travaux de prospective font souvent appel à

différents savoirs disciplinaires comme la géographie, la démographie, l'économie, la sociologie ou encore les sciences politiques.

1.2. Les utilisations concrètes de la démarche prospective

La démarche prospective est utilisée pour étudier les dynamiques de notre société, ses évolutions, ses crises, ses tensions et comment s'y préparer. Pour envisager différents scénarios possibles, il faut cibler les différents enjeux et acteurs de situations complexes.

Cette démarche s'institutionnalise simultanément en Europe, au Japon et aux Etats-Unis après la Seconde Guerre mondiale mais avec des approches différentes. En Europe et surtout en France, nous avons déjà évoqué les travaux de Gaston Berger. Au Japon, il s'agissait surtout de dépasser la logique de planification et aux Etats-Unis, la prospective s'est développée en lien avec le domaine militaire. Dans une conférence donnée à Sciences Po Paris en 2013 et intitulée « No Future, Vive l'avenir. », la directrice de recherche au CNRS Jenny Andersson nous explique que la Rand Corporation (Research ANd Development) a été le berceau de la prospective américaine dans un contexte de Guerre froide. Cette organisation de conseil et de recherche utilise la méthode baptisée « Delphi » qui est un exercice consistant à formaliser l'évaluation des jugements d'experts sur des questions d'importance stratégique majeure. Jenny Andersson prend l'exemple d'un exercice réalisé en 1964 pour calculer la probabilité d'une attaque nucléaire sur les grandes villes américaines. Cette méthode Delphi est encore utilisée aujourd'hui notamment par le GIEC, le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, et par les agences de notation boursières comme Standard & Poor's.

Un groupe de réflexion interne de la Central Intelligence Agency (CIA), le National Intelligence Council, publie lui aussi des études prospectives. La dernière en date est intitulée « Global Trends 2040 »³ et essaie de dégager les tendances lourdes de l'environnement géopolitique, militaire, économique et social. Ainsi, la prospective est aussi utilisée en diplomatie internationale. Pour preuve, dans un entretien accordé au directeur de l'IRIS⁴ Pascal Boniface, Manuel Lafont Rapnouil répond à la question « La prospective, c'est quoi ? ». Ce dernier fait partie du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS), groupe de réflexion interne du ministère des Affaires étrangères français. Il voit le futur comme une discussion et

³ <https://www.dni.gov/index.php/gt2040-home>

⁴ IRIS : Institut des Relations Internationales et Stratégiques, fondé en 1991

explique que le travail de la prospective est d'éclairer cette discussion. Il précise bien qu'il ne s'agit pas forcément d'évoquer ce qui est le plus probable mais de regarder ce qui, même peu probable, peut entraîner des conséquences importantes sur le monde.

La démarche prospective est aussi utilisée dans le domaine privé par les entreprises. Dans un article publié sur le site internet de la Société française de prospective, la vice-présidente de ladite société, Christine Afriat⁵, précise que c'est Alfred Landucci, cité supra par Gaston Berger, qui a « permis à la prospective de s'appliquer au monde de l'entreprise. L'origine de la démarche prospective dans l'entreprise est une interrogation du président « Que sera la photographie dans vingt ans ? » ». Landucci se serait alors tourné vers la prospective afin d'envisager les différents futurs possibles dans le domaine de la photographie. Lorsque la prospective est utilisée au sein des entreprises, on parle souvent de « prospective stratégique ». Michel Godet et Philippe Durance ont publié, en 2011, *La prospective stratégique, Pour les entreprises et les territoires*. Même si Stéphane Cordobès nous précise que ce n'est pas un ouvrage de recherche scientifique à proprement parler, les deux auteurs définissent la prospective utilisée au sein des entreprises. Cette démarche permet de développer une stratégie de développement économique tout en essayant de prévoir les potentielles baisses d'activité ou crises. Dans un article publié sur le site de BPI France⁶, Julien Winock, responsable du « service de veille et de prospective » du Centre d'analyse stratégique (CAS)⁷, montre quel pourrait être l'intérêt pour les PME et TPE d'utiliser la démarche prospective. Il explique que cette démarche peut permettre aux décideurs d'anticiper les mutations technologiques, sociétales et commerciales, d'identifier les secteurs porteurs en termes de création d'emplois. La prospective permet aussi et surtout d'identifier les principaux défis auxquels devront répondre les entreprises, à savoir la compétitivité au sein d'un marché mondial très concurrentiel ou encore les défis environnementaux.

1.3. Limites et critiques de la démarche prospective

Même si cette démarche paraît intéressante, il nous faut être attentif au discours qui vise à vanter les mérites de la prospective (Cordobès, 2020). Lorsqu'on lit des ouvrages qui traitent

⁵ <https://www.societefrancaisedeprospective.fr/la-prospective-humaniste/>

⁶ <https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/temoignage-invite/prospective-demarche-anticiper-au-mieux-evolutions-notre-societe>

⁷Le Centre d'analyse stratégique (CAS) une institution d'expertise, de conseil et d'aide à la décision placée sous la coupe du Premier ministre français

de prospective, nous sommes souvent confrontés à des méthodes ou guides pratiques d'utilisation de la démarche plutôt qu'à des essais critiques qui tentent d'analyser et évaluer les réels intérêts de l'emploi d'une telle démarche. On peut aussi s'intéresser à la légitimité scientifique de la prospective. On l'a dit, cette démarche pâtit d'un manque de recherches en tant qu'objet scientifique. A tel point que certains en viennent à se demander si ce n'est pas une pseudo-science au service d'intérêts politiques. Une conférence du Festival de géopolitique organisé à Grenoble Ecole de Management intitulée « La prospective : boule de cristal ou méthode scientifique ? » (2019) questionne la légitimité scientifique de la prospective. Le médiateur de la table ronde interroge Carine Dartiguepeyrou, prospectiviste, et Nathalie Belhoste, professeure associée à Grenoble Ecole de Management. Force est de constater que les intervenantes peinent à définir la prospective et à la qualifier de méthode rationnelle et scientifique. Peut-être parce que la prospective serait une démarche qui s'inscrit dans les sciences sociales s'appuyant sur une multiplicité de facteurs et sur les représentations subjectives de différents acteurs.

Godet et Durance (2011) pensent que « l'on abuse aujourd'hui de l'élaboration de scénarios, au détriment de la construction de projets endogènes ». C'est aussi une critique formulée par Stéphane Cordobès lorsqu'il écrit que la prospective prend beaucoup de temps et mobilise de nombreux acteurs pour des résultats parfois peu concluants.

On peut aussi s'interroger lorsque Chloë Vidal affirme qu'il y a une posture très volontariste dans la prospective et que l'avenir se construit en commun. Portons notre regard sur cette « construction ». Jenny Andersson (2013) est très critique à l'égard de la prospective ou du moins de l'usage qui en est fait. Elle rejette cette multitude de cabinets de conseil, de consultants, d'experts prospectivistes qui parlent au nom du futur. Elle parle de la prospective comme d'une véritable « usine à futur », nous mettant ainsi en garde sur le prométhéisme contemporain. En effet, faire advenir le futur à travers la prospective, n'est-ce pas transformer le futur ? Elle nous invite aussi à nous questionner : « est-ce que la prospective nous ouvre des horizons pour agir ou est-ce qu'elle ferme des horizons d'action en permettant plutôt d'inscrire certains intérêts du présent dans le temps ? ». Jenny Andersson précise bien que le futur n'est pas une question de management scientifique mais une question éminemment politique en ce qu'elle concerne la façon dont une société choisit d'organiser le monde. On pourrait dire qu'elle appelle à faire de la « prospective raisonnée » afin de distinguer les futurs probables et désirables. Elle évoque la nécessité de faire de la « contre-prospective », qui nous permettrait

de « voir le futur comme une question plurielle » mais aussi de faire la distinction entre un bon et un mauvais futur. Ce qui est le plus intéressant pour notre travail est la conclusion de Jenny Andersson dans cette critique de la prospective lorsqu'elle nous dit que cette contre-prospective « permettrait aussi de donner voix à tous ceux qui ne sont pas représentés dans la prospective telle qu'elle se fait dans le monde de l'entreprise et par les pouvoirs publics mais qui sont tout aussi concernés par l'avenir. ».

2. Qu'est-ce que la prospective territoriale ?

2.1. Définition, méthodes, outils et acteurs de la prospective territoriale

La démarche prospective peut être utilisée en géographie (Bouron, 2017). Mais alors, doit-on parler de prospective territoriale ou de géoprospective ? Il est intéressant de signaler que Jean-Benoît Bouron, en avril 2017, ne fait pas la différence entre les deux termes dans le glossaire du site *Géoconfluences*.

La prospective est qualifiée de territoriale lorsqu'elle prend comme objet un territoire, au sens d'espace géographique approprié par des acteurs (Brunet, Ferras, Théry, 1992). On doit la distinguer de la géographie prospective ou géoprospective. Ce terme a été utilisé, à partir du milieu des années 2000, par certains géographes afin de définir une démarche prospective qui a pour but d'étudier les transformations spatiales et leurs retombées et de proposer des outils spatialisés d'aide à la décision politique (F. Gourmelon, T. Houet, C. Voiron-Canicio, T. Joliveau, 2012). Au sein d'un article qui dresse un état de l'art de la géoprospective, Thomas Houet et Françoise Gourmelon nous présentent que l'un des objectifs de la géoprospective est de « mieux intégrer, à l'aide de diverses méthodes, le territoire dans le processus d'exploration du futur ». Or, le terme de géographie prospective ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté des géographes (K. Emsellem, S. Liziard, F. Scarella, 2012).

Non sans porter attention au débat autour de la définition et des finalités de la géoprospective, nous nous concentrerons lors de ce travail sur la prospective territoriale et plus particulièrement sur la prospective territoriale telle qu'on l'entend en France.

L'utilisation du terme « prospective » en géographie est assez récente. En effet, la prospective n'est pas évoquée dans le dictionnaire de la géographie de Pierre George et Fernand

Verger de 1970. De plus, la définition donnée par Jacques Lévy et Michel Lussault a évolué en une dizaine d'années. Dans leur dictionnaire publié en 2003, on trouvait une définition assez large de la prospective territoriale : « méthode d'exploration du futur qui vise à anticiper, à des horizons plus ou moins éloignés, les évolutions désirables ou non désirables d'un espace à définition politique. ». Or, cette définition assez large nous permet difficilement de saisir ce que signifie réellement la prospective en géographie. Dans leur dictionnaire édité en 2013, Stéphane Cordobès y propose une définition plus précise, sur laquelle nous nous appuyerons au cours de ce travail de recherche. La prospective territoriale est une « ingénierie à l'usage des acteurs territoriaux qui permet d'initier une dynamique collective, d'identifier les enjeux engageant l'avenir d'un espace géographique et d'élaborer des stratégies pour les relever, pouvant mener à l'élaboration de politiques publiques d'aménagement ou de projets de territoire ». Un acteur en géographie étant un « actant pourvu d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique et d'une compétence énonciative » (ibid.). Un actant étant une « réalité sociale, humaine ou non-humaine, dotée d'une capacité d'action » (ibid.). Il est intéressant pour nous de s'appuyer sur ces définitions pour ce travail de recherche. D'autant que ce sont les travaux de Stéphane Cordobès qui ont influencé les publications de l'Institut Français de l'Éducation (IFE) à propos du lien entre géographie et prospective.

Cette prospective territoriale consiste donc à « étudier un territoire dans plusieurs dimensions (mobilités, environnement, bâti, risques...), en s'intéressant en premier lieu à ses acteurs, et éventuellement d'élaborer des scénarios futurs pour guider la décision politique » (Bouron, 2017), il nous faut alors définir ses méthodes et outils. On peut citer l'élaboration des scénarios, les enquêtes de terrain, les systèmes d'information géographique (SIG) ou encore les outils statistiques. Les trois phases de la démarche prospective de Stéphane Cordobès, explicitées supra, s'utilisent bien évidemment dans la prospective territoriale. Au cours de ces trois phases, les prospectivistes extrapolent les tendances lourdes et repèrent les signaux faibles afin d'élaborer les scénarios des futurs possibles. La prospective territoriale fait donc appel à une multiplicité d'outils mais aussi à une grande diversité d'acteurs telles que les pouvoirs publics, les sociétés privées d'aménagement, les usagers, les habitants et l'ensemble des non-spécialistes de l'espace. (Bouron, 2017).

2.2. La prospective territoriale en France

En France, la prospective territoriale est « consubstantiellement liée à l'aménagement du territoire » (Cordobès, 2017). Comme le terme de prospective territoriale, l'aménagement du territoire est un vocable typiquement français. On peut le définir comme « l'action publique qui s'efforce d'orienter la répartition des populations, leurs activités, leurs équipements dans un espace donné et en tenant compte des choix politiques globaux » (Bouron, 2022).

C'est dans le contexte des Trente Glorieuses qu'un acteur clé de l'aménagement du territoire en France, l'Etat central, a utilisé la démarche prospective afin de penser les différents futurs possibles pour le territoire français. A tel point que l'on parle d'un Etat aménageur qui souhaite corriger les déséquilibres territoriaux et guider le développement des territoires. Organe majeur de l'aménagement du territoire et de la prospective territoriale en France, la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) est créée en 1963. L'objectif de la DATAR était de proposer des analyses des territoires français, utilisées comme des outils d'éclairage pour les décideurs politiques. L'étude publiée en 1971 et intitulée « Une image de la France en l'an 2000 : le scénario de l'inacceptable », est emblématique de l'essor du recours à la prospective territoriale pour l'aménagement à cette époque. Jérôme Monod, alors délégué à la DATAR depuis 1968, y présentait une France dominée par le centralisme parisien et structurée autour de quelques pôles urbains.

Accusée de ne pas avoir su anticiper la crise majeure des années 1970, la démarche prospective a été fortement remise en cause à cette époque. Il faut attendre les années 1980-1990 pour voir un regain d'exercices de prospective territoriale. Elle s'est surtout développée dans le cadre de la décentralisation (lois Defferre à partir de 1982) et de la montée en compétences des collectivités territoriales comme les communes, les départements et les régions. La DATAR définissait en 1991 la prospective territoriale comme « une démarche globale, interdisciplinaire qui a pour mission de rendre compte de la situation passée et présente, de formuler les questions clés du devenir, de repérer et de dessiner les futurs possibles (prospective exploratoire ou cognitive), de les confronter avec les buts que s'assignent ceux à qui elle s'adresse et avec les contraintes existantes (facteurs endogènes et exogènes), de suggérer les procédures et les actions appropriées pour transformer celles-ci en projets collectifs, pour permettre aux décideurs de choisir en connaissance de cause (prospective action

et stratégique). ». Cette définition dense a le mérite d'être représentative de l'utilisation de la prospective territoriale par les employés de la DATAR. On y retrouve différents types de prospective, sur lesquels Stéphane Cordobès s'est probablement appuyé pour établir les trois phases de la démarche prospective.

Avec la décentralisation, l'Etat central délègue aux acteurs locaux la capacité à prendre en charge le développement de leur territoire. Les Contrats de plan Etat-Région (CPER) ont fixé les modalités de ce partage des prérogatives entre les différents acteurs territoriaux. En 1995, avec la promulgation de la loi dite Pasqua (LOADT)⁸, s'affirme le principe de créer, pour chaque région, un Schéma régional d'aménagement du territoire (SRADT). La loi Voynet (LOADDT)⁹ de 1999 transforme ce dernier en Schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT). L'élaboration de ces différents outils d'aménagement font appel à des exercices de prospective territoriale qui réunissent à la fois experts et acteurs (Laudier et Renou, 2020).

Le dernier grand exercice de prospective territoriale conduit par la DATAR entre 2009 et 2012 se nomme « Territoires 2040, aménager le changement ». De tous les échanges et réunions menés au niveau national sont sortis vingt-huit scénarios et non pas un unique scénario central et national. Ce qui montre bien l'évolution de la prospective territoriale dont l'objectif actuel est de faire comprendre aux territoires qu'ils sont acteurs du changement (Vanier, 2015).

C'est aujourd'hui l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) qui coordonne un grand nombre d'exercices de prospective territoriale en France. En effet, la DATAR a successivement été remplacée par la DIACT¹⁰, le CGET¹¹ et enfin l'ANCT. Cette dernière regroupe, depuis le 1^{er} janvier 2020, différents organismes et est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'aménagement du territoire, des collectivités territoriales et de la politique de la ville. L'ANCT propose d'accompagner les territoires dans leur développement à travers le dispositif des « Fabriques Prospectives »¹². Il s'agit de « territoires volontaires accompagnés par un prestataire qualifié, piloté et financé, en tout ou partie par l'ANCT. ». Le

⁸ Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire

⁹ Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire

¹⁰ Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires

¹¹ Commissariat général à l'égalité des territoires

¹² <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/les-fabriques-prospectives-accompagner-les-territoires-dans-les-transitions-211>

but étant que les territoires disposent d'un livrable (programme d'action) qui permettrait d'agir concrètement sur les territoires. Ce livrable est le fruit d'exercices de prospective territoriale menés par des associations d'élus et des partenaires de l'ANCT.

Ainsi, la prospective territoriale s'adapte à chaque période en fonction des évolutions du contexte national et international et du niveau de décentralisation (Vidal, 2015).

2.3. Limites et critiques de la prospective territoriale

Si la prospective territoriale peut être intéressante pour les collectivités territoriales dans le cadre de l'aménagement du territoire, l'engouement autour de ce type d'exercice n'est pas partagé par tous. La prospective territoriale présente aussi un risque qui est celui de la prophétie auto-réalisatrice. Définie par Jean-François Staszak en 2000 comme une « assertion qui induit des comportements de nature à valider cette assertion », la prophétie auto-réalisatrice dans le cadre de la prospective territoriale rejoint les analyses plus générales de Jenny Andersson sur la démarche prospective. En imaginant le futur d'un territoire, l'homme n'inscrit-il pas, consciemment ou non, ses représentations et intérêts du présent sur le devenir de ce territoire ?

Au sein de la communauté des géographes, des figures éminentes n'étaient pas forcément optimistes ou enthousiastes à l'égard de la prospective en géographie. Pour preuve, la prospective est définie comme un « mot savant et ambitieux censé donner de la qualité aux supputations sur l'avenir » dans le dictionnaire critique de géographie dirigé par Roger Brunet, dont la première édition date de 1992. Jean-Paul Deler continue sa définition en précisant qu'il est « remarquable qu'en dépit d'échecs retentissants et répétés, la prospective continue à être plus prestigieuse que la prédiction, la prévision, la prophétie ou, à plus forte raison, la vaticination ».

De plus, Stéphane Cordobès affirme qu'en définissant de manière extensive la prospective territoriale, c'est-à-dire à travers les pratiques réelles et non pas comme une pratique normative, elle ressemble, contrairement à ce que voulait Berger, à des travaux qui relèvent plus de la prévision que de la prospective au sens étroit du terme.

Enfin, on peut légitimement avancer que toute recherche qui s'intéresse à la prospective territoriale manque d'une vue d'ensemble de tous les travaux utilisant cette démarche. Ainsi,

nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de saisir correctement cette démarche puisqu'il nous manque un panorama complet des travaux de prospective territoriale menés dans et sur les territoires.

Il nous faut ici préciser que les critiques adressées à la prospective impactent peu la suite de notre travail. En effet, dans le domaine scolaire, on ne fait pas exactement de la prospective territoriale. Notre but, on va le montrer par la suite, est de montrer à l'élève qu'en s'engageant, il peut découvrir que sa voix compte et qu'il est acteur de son territoire. Ainsi, en étant un acteur de son territoire, l'élève s'inscrit dans une démarche citoyenne.

3. La prospective territoriale pourrait-elle favoriser l'engagement citoyen ?

3.1. Qu'est-ce qu'être citoyen ? Importance de l'engagement citoyen en démocratie

Il nous faut tout d'abord définir la citoyenneté. Cette notion, souvent citée ou érigée en slogan, est en général très peu ou mal définie. La citoyenneté repose sur trois blocs essentiels et indissociables : la civilité, le civisme et l'instruction critique.

La civilité suppose l'appartenance à un groupe, mais qui soit plus qu'une simple coexistence pacifique et qui demande une certaine bienveillance minimale. La prospective territoriale en France pense le territoire comme un espace géographique approprié par des acteurs. L'un des objectifs de l'aménagement des territoires est de réduire les fractures socio-spatiales et donc participe à cette coexistence pacifique entre les différents acteurs ou actants au sein des territoires.

Le civisme repose sur la connaissance des lois et leur respect, mais il vaut mieux que ces lois soient celles d'une République démocratique. Le civisme suppose la participation active des citoyens. En s'engageant individuellement et collectivement, les citoyens font avancer les droits garantis par ces lois. Selon Anne Barrère et Danilo Martuccelli, « le citoyen est un acteur social ». La prospective territoriale permet à cet acteur social de devenir un acteur territorial en participant activement au développement et à l'aménagement de son territoire et donc à la vie de la Cité. La prospective territoriale peut rendre un individu pleinement citoyen au sein de son territoire.

L'instruction critique est un élément essentiel dans la formation du citoyen. L'instruction est l'action qui enrichit et forme l'esprit d'une personne. Si cette instruction est critique, cela signifie qu'elle prend place dans un système éducatif qui permet l'expression et l'analyse de différents points de vue. Cela suppose des apprentissages spécifiques comme la capacité de juger par soi-même ou les pratiques argumentatives. On peut prendre pour exemple, dans l'enseignement secondaire, la critique des sources en histoire ou encore l'organisation de débats argumentés en EMC. Ainsi l'instruction critique permet l'enseignement d'une pensée réflexive et le développement de l'esprit critique des futurs citoyens. Or, confronter différents points de vue et analyser les différentes sources d'informations sont des éléments essentiels dans la construction des scénarios et lors des débats organisés durant des exercices de prospective territoriale.

La citoyenneté peut aussi être définie comme une vertu. Elle « s'exprime, au-delà du respect des lois et des codes de la communauté, par le civisme et l'engagement en faveur de la collectivité. » selon un rapport du Conseil d'Etat datant de 2018¹³. Pour éviter une citoyenneté passive, il faut revenir à la définition de la citoyenneté qui précise bien qu'elle s'exerce (Bouguerra, 1999).

3.2. Promouvoir la prospective territoriale pour favoriser un plus important engagement citoyen

Dans un article publié sur *Géococonfluences*, Stéphane Cordobès précise qu'une des ambitions de la prospective territoriale est de « donner aux jeunes habitants des territoires et futurs citoyens, la capacité et l'envie d'en devenir des acteurs engagés et responsables. ». Si, dans un premier temps, les travaux de prospective étaient élaborés en collaboration avec des experts et des décideurs, ils se sont progressivement ouverts à tous les types d'acteurs et à la société civile (Karine Emsellem, Sophie Lizard, Floriane Scarella 2012). La société civile, et donc chaque citoyen, peut devenir pleinement acteur du futur de son territoire. Les projets d'aménagement des territoires, qui ont souvent recours aux exercices de prospective territoriale, font de plus en plus appel aux citoyens. La société civile apparaît donc comme un nouvel acteur de l'aménagement des territoires (Raymond, 2009).

¹³ [file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/EA18_CE_citoyennet%C3%A9_synth%C3%A8se%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/EA18_CE_citoyennet%C3%A9_synth%C3%A8se%20(2).pdf)

Si l'on reprend les travaux de Chloë Vidal cités en introduction : « La prospective, peut permettre de « repenser l'être et l'agir collectif ». » (Vidal, 2015). Elle s'est beaucoup inspirée des travaux de Gaston Berger qui écrivait que la prospective était une attitude pour l'action. Il précisait en 1960 que « se tourner vers l'avenir, au lieu de regarder le passé n'est donc pas simplement changer de spectacle, c'est passer du « voir » au « faire » ». Ainsi, la prospective territoriale peut permettre aux citoyens de sortir d'une attitude passive et de s'engager activement en ce qui concerne l'aménagement de leurs territoires. Ce qui, à plus grande échelle, permettrait de passer d'une démocratie représentative à une démocratie plus participative, c'est-à-dire un régime politique dans lequel il y aurait une participation accrue des citoyens à la vie politique et aux prises de décision pour leurs territoires.

Jean-Paul Bailly, dans un rapport remis au Conseil économique et social en 1998, mettait en relation les termes suivants : « Prospective, débat et décision publique ». La prospective territoriale permettrait la formation de groupes de réflexion et de débat sur le futur des territoires. Isabelle Laudier et Lucie Renou évoquent le terme de co-construction des territoires, comme « idéal participatif » qui mettrait en valeur « l'implication d'une pluralité d'acteurs dans la conduite d'un projet » et l'action présente des citoyens sur leur territoire.

3.3. Mise en perspective : la participation affichée des citoyens ou la recherche par les pouvoirs publics d'un consensus de façade à propos de l'aménagement du territoire

Si la prospective territoriale peut permettre à l'individu de s'engager pour le futur de son territoire et ainsi de participer à une démarche citoyenne, il nous faut toutefois préciser les limites de cette démarche. En effet, il est important de rester critique quant à la participation affichée des citoyens dans certains projets d'aménagement du territoire.

On peut prendre pour exemple l'aménagement de la région parisienne dans le cadre du projet du « Grand Paris » dont l'établissement public Grand Paris Aménagement (GPA)¹⁴ est en charge. Les enjeux sont d'autant plus grands qu'ils se couplent avec certains objectifs de l'organisation des Jeux Olympiques qui se tiendront en 2024. Certaines politiques d'aménagement ont été mises en place par les collectivités territoriales, notamment pour les infrastructures de transports. Nous devons alors nous interroger : y a-t-il eu une participation

¹⁴ <https://www.grandparisamenagement.fr/>

citoyenne au débat sur ces aménagements ? L'enjeu pour les autorités territoriales est de renforcer l'attractivité de certains territoires de la banlieue parisienne. Or, de ces projets d'aménagement a surtout émergé la manière coercitive de faire de l'Etat aménageur. Pour preuve, les jardins partagés à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) étaient investis par les populations résidentes paupérisées afin de se nourrir. Face à la volonté des collectivités territoriales de bétonner ces espaces au profit de la nouvelle piscine olympique, un collectif s'est formé. La forte contestation des habitants et du collectif « Jardins à Défendre »¹⁵ dans ce projet d'aménagement n'a, dans un premier temps, pas été entendue par l'Etat¹⁶. Les exercices de prospective sur ce projet d'aménagement n'avaient sûrement pas fait intervenir les citoyens les plus concernés par ce projet. Or, les instances judiciaires ont invalidé le plan local d'urbanisme qui prévoyait de détruire ces jardins partagés. Cependant, un article du journal *Les Echos* a publié un article le 12 juillet 2022 précisant qu'une « nouvelle mouture du projet, sans le solarium qui aurait empiété sur les jardins ouvriers des Vertus, a finalement été validée par la cour administrative d'Appel de Paris, après de nombreux rebondissements »¹⁷.

Cet exemple concret d'aménagement nous permet d'évoquer les différents types de prospective mis en œuvre dans les territoires avec un ordre croissant de participation citoyenne (Cordobès 2020). La prospective territoriale décisionnelle se fait plutôt entre décideurs et experts pour favoriser la prise de décisions stratégiques. Ensuite, la prospective territoriale stratégique et participative est la plus intéressante pour les prospectivistes mais pâtit d'un manque d'exercices. Et enfin, la prospective territoriale participative cherche à sensibiliser les citoyens, acteurs du territoire, sur les futurs possibles. Cette classification, aussi critiquable et incomplète soit-elle, a le mérite de montrer que la voix des citoyens n'est pas forcément entendue ni même intégrée à la décision.

Or, les projets d'aménagement du territoire qui ne prennent pas en compte la voix des citoyens, acteurs de leur territoire, ne font que ternir l'image qu'ont ces derniers de cette République démocratique qui prétend représenter le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. On peut mettre en corrélation ces éléments avec la baisse de la participation des jeunes dans la vie de la Cité évoquée en introduction. Nous pouvons alors nous questionner :

¹⁵<https://www.jardinsaubervilliers.fr/>

¹⁶ <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/les-jardins-ouvriers-daubervilliers-resistent-aux-jeux-de-2024-1334741>

¹⁷ <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/jo-2024-le-centre-aquatique-daubervilliers-definitivement-valide-1776142>

Problématique : *comment l'utilisation de la prospective territoriale dans l'enseignement secondaire pourrait-elle permettre de faire prendre conscience aux élèves qu'ils sont de futurs citoyens, acteurs de leur territoire ?*

II. L'engagement citoyen à travers la prospective territoriale en géographie dans l'enseignement secondaire

1. La place de la prospective territoriale dans les programmes de l'enseignement secondaire : programmes officiels et manuels scolaires

1.1. Prospective territoriale et aménagement des territoires dans les programmes officiels

Dans les programmes du cycle 3, la prospective territoriale est abordée en lien avec l'éducation au développement durable. En effet, il est écrit dans le BOEN (Bulletin Officiel de l'Education Nationale) du 30 juillet 2020 que cette dernière permet une « sensibilisation des élèves à la prospective territoriale. ». Il est aussi précisé que « l'introduction d'une dimension prospective dans l'enseignement de la géographie permet aux élèves de mieux s'approprier les dynamiques des territoires et de réfléchir aux scénarios d'avenir possibles. ». On peut évoquer par exemple le thème 1 de la classe de 6^e, intitulé « Habiter les métropoles ». Après avoir étudié les métropoles et leurs habitants, « Les élèves sont ensuite invités, dans le cadre d'une initiation à la prospective territoriale, à imaginer la ville du futur : comment s'y déplacer ? ».

Dans le BOEN des programmes du cycle 4, il est écrit que le recours à la « réflexion prospective » permet « pour tous les thèmes proposés, de poser des questions pertinentes sur les ressources et les contraintes géographiques que des sociétés connaissent et sur les perspectives de développement qu'elles peuvent envisager, et d'engager de nombreuses activités de type projet avec les élèves. ». Ainsi, la prospective territoriale semble avoir une place plus importante dans les programmes du cycle 4 que dans ceux du cycle 3. Par exemple, il est écrit dans le programme de 5^e, que le thème 3 (« L'environnement, du local au planétaire ») « est particulièrement adapté à la démarche prospective. ». A propos du thème 2 de la classe de 3^e, « Pourquoi et comment aménager le territoire ? », il est écrit que « Les

approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite. ».

La prospective territoriale n'est pas citée en tant que telle dans les programmes de lycée. Pourtant, la démarche pourrait être adoptée avec les élèves au cours de certains chapitres. Elle peut par exemple être mobilisée en classe de Seconde lors du traitement de la question spécifique sur la France, « La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection », au sein du thème 1 (« Sociétés et environnements : des équilibres fragiles »). Ce chapitre, invitant à réfléchir sur les enjeux et les débats autour de l'aménagement du territoire français, se prête à l'emploi de la démarche prospective avec les élèves.

1.2. La prospective territoriale dans les ressources pédagogiques de mise en œuvre des programmes : une démarche qui s'inscrit dans une pédagogie de projet

Certaines fiches Eduscol préconisent la démarche prospective afin de mettre en œuvre certains chapitres de géographie. On peut prendre l'exemple de la fiche Eduscol du thème 2 de la classe de 3^e : « Pourquoi et comment aménager le territoire ? ». Il y est notamment écrit, « comment les démarches de la géographie d'aujourd'hui – comme la prospective – permettent de comprendre les territoires et donnent des moyens d'action » et « mais aussi la prospective : l'aménagement répond aussi à des besoins futurs présumés. ».

On peut aussi trouver des ressources sur l'utilisation de la prospective dans l'enseignement secondaire sur les sites internet des académies. Le site de l'académie de Bretagne qualifie la prospective territoriale de « démarche (de projet) », qui « met en valeur l'action présente des citoyens sur leur territoire (la géographie est une force de proposition, elle fournit des outils intellectuels aux élèves et les prépare à la prise de responsabilité = géocitoyenne) : engagement ». C'est là le cœur de notre sujet puisque nous cherchons à comprendre comment la prospective territoriale peut permettre de faire prendre conscience à l'élève qu'il est acteur de son territoire. Sur le site internet de l'académie de Nantes sont précisés les apports de l'utilisation de la prospective territoriale en géographie pour les élèves : « Oser la géographie prospective, c'est ancrer les pratiques de classe dans une pédagogie active, réinterroger les programmes et leurs approches et faire de la « géo-citoyenne ». Ce nouveau paradigme que représente la géographie citoyenne ou géocitoyenne permet de faire passer les élèves de « penseurs » de l'espace, à acteurs de l'espace.

En définitive, comme le précise le site internet de l'académie d'Amiens, la démarche d'analyse prospective est un « moyen de comprendre le présent des sociétés par une réflexion sur leur devenir. Elle facilite, elle aussi, la compréhension du rôle des acteurs spatiaux (collectivités, entreprises, citoyens). ». Ainsi, « en travaillant sur les perspectives du développement des territoires, elle permet de s'inscrire dans une pédagogie de projet. ».

1.3.La place de la prospective territoriale dans les manuels scolaires en géographie

Il est à noter que cette démarche n'est pas utilisée ou même évoquée dans certains manuels scolaires. Or, l'intérêt grandissant pour l'utilisation de la démarche prospective dans l'enseignement secondaire invite les éditeurs de manuels scolaires à véritablement prendre en compte cette démarche.

Un exemple intéressant nous est proposé dans les manuels Hatier. En effet, cet éditeur propose, dans de nombreux chapitres de géographie, un « Dossier prospective : et demain ? » qui invite les élèves à expérimenter la démarche prospective. Ainsi, pour le sous-thème « Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles » du thème 2 de la classe de 3^e, on retrouve aux pages 300 et 301 du manuel Hatier de 2016 un dossier documentaire intitulé « Un aménagement de proximité : EuropaCity » (cf. annexe 1). C'est un exemple d'autant plus intéressant qu'il est directement en lien avec notre travail de recherche. Sur la première page est précisée la compétence travaillée en classe, à savoir « Je travaille en groupe » avec comme objectif « Etudier un aménagement de demain ». Afin de mettre en pratique la démarche prospective, le diagnostic est directement donné aux élèves avec la phrase introductive : « Situé au nord de Paris, EuropaCity est un vaste projet d'aménagement dont l'achèvement est prévu pour 2024. Ses enjeux suscitent des conflits d'acteurs. ». Ce dossier invite les élèves à se questionner de la manière suivante : « Quels sont les enjeux du projet d'aménagement EuropaCity, aujourd'hui et demain ? ». Ce dossier comprend un texte présentant le projet, un croquis inscrivant EuropaCity dans le projet du Grand Paris, une affiche d'une association s'opposant au projet et une photographie de ce qu'aurait pu devenir EuropaCity en 2024. L'activité proposée aux élèves est très intéressante puisqu'elle divise en trois étapes le travail des élèves. En répondant aux questions, ils doivent, tout d'abord « décrire l'aménagement de proximité », puis « identifier les acteurs de l'aménagement » et enfin « comprendre les enjeux de l'aménagement pour demain ». Avant de

finir par rédiger, en groupe, « deux scénarios prospectifs sur EuropaCity : l'un expliquant que ce dernier est en 2030 un centre commercial et de loisirs majeur, et l'autre expliquant qu'EuropaCity est en 2030 un centre peu fréquenté. ». Ainsi, on retrouve dans cette étude de cas prospective, de nombreux enjeux, une partie de la démarche et le vocabulaire de la prospective territoriale.

2. L'intérêt de la prospective territoriale dans l'enseignement secondaire pour éduquer à la citoyenneté

Pour faire le lien avec la première partie de ce travail de recherche, nous pouvons repartir des travaux de Stéphane Cordobès. Il écrit dans un article publié en 2017 sur *Géococonfluences* que « la géographie prospective appliquée à la pédagogie scolaire, intéressante par son apport dans les classes et pour préparer les citoyens de demain, est aussi riche d'enseignements pour les territoires : elle souligne la parenté largement négligée entre démarche prospective et processus d'apprentissage ». Ainsi, la démarche prospective permet à l'élève de s'approprier l'espace dans lequel il vit, d'habiter cet espace (Lazzarotti, 2013). Ainsi, l'élève est pleinement acteur de son territoire (Brunet, Ferras, Théry, 1992). Il comprend ainsi que chaque citoyen a un potentiel d'action sur le territoire.

L'Institut français de l'éducation (IFE), qui a notamment travaillé en partenariat avec l'École normale supérieure de Lyon et d'autres acteurs comme Stéphane Cordobès, propose des ressources et outils pour l'utilisation de la démarche prospective dans les classes. L'expression de « passage du territoire à la classe » est utilisée pour montrer que la démarche prospective peut être utilisée dans l'enseignement de la géographie. Il nous est proposé pour cela de reprendre les trois phases principales de la démarche, théorisée par Stéphane Cordobès, avec les élèves : diagnostic, délimitation des enjeux et élaboration de scénarios.

Le principal objectif de la prospective territoriale en classe n'est pas d'élaborer un scénario susceptible d'être mis en œuvre par différents acteurs, mais « d'appréhender la place et le rôle qu'ils peuvent y jouer au côté d'autres acteurs » (Cordobès, 2017). Ainsi, il s'agit surtout d'éduquer les élèves à la citoyenneté. Cette démarche s'inscrit donc dans le champ des « éducations à », qui permettent la formation d'une pensée critique, nécessaire à tout exercice de réflexion politique (Barthes, Blanc-Maximin, Dorier, 2019). L'éducation au développement durable ou l'éducation à la citoyenneté sont des pratiques qui s'inscrivent dans le champ de la

pédagogie active et critique. En effet, elles permettent de doter les élèves d’outils qui créent les conditions de la formation de leur esprit critique. Ce dernier leur permettra non seulement de comprendre leur territoire et ses dynamiques mais aussi de participer aux affaires publiques territoriales en ayant pleinement conscience des enjeux. Ainsi, la prospective territoriale peut permettre la prise de conscience, par les élèves, de leur rôle de futur citoyen et d’acteur à part entière (Leroux, 2020).

L’intérêt de la prospective territoriale dans l’enseignement du secondaire pour éduquer à la citoyenneté est difficile à évaluer. Or, certains chercheurs ont essayé d’identifier les finalités éducatives de cette démarche en élaborant des indicateurs précis dans le cadre d’une construction curriculaire. Angela Barthes, Sylviane Blanc-Maximin et Elisabeth Dorier essaient de réfléchir à quels outils ou grilles d’analyse on peut avoir recours pour former les élèves à une citoyenneté active à travers la prospective territoriale. Elles déterminent des balises curriculaires qui formalisent le cheminement à suivre et servent aussi de repères pour l’enseignant quant à la finalité éducative à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche. Les auteurs précisent bien que « mobiliser une balise curriculaire à finalité éducative permet de dépasser les dérives normatives ou moralisatrices, ou encore l’instrumentalisation de l’éducation au service de l’économie sans apport éducatif réel, maintes fois constatée dans les « éducations à » ». Les « capacités à » des élèves étaient évaluées selon un niveau d’acquisition (cf. tableau 1 ci-dessous).

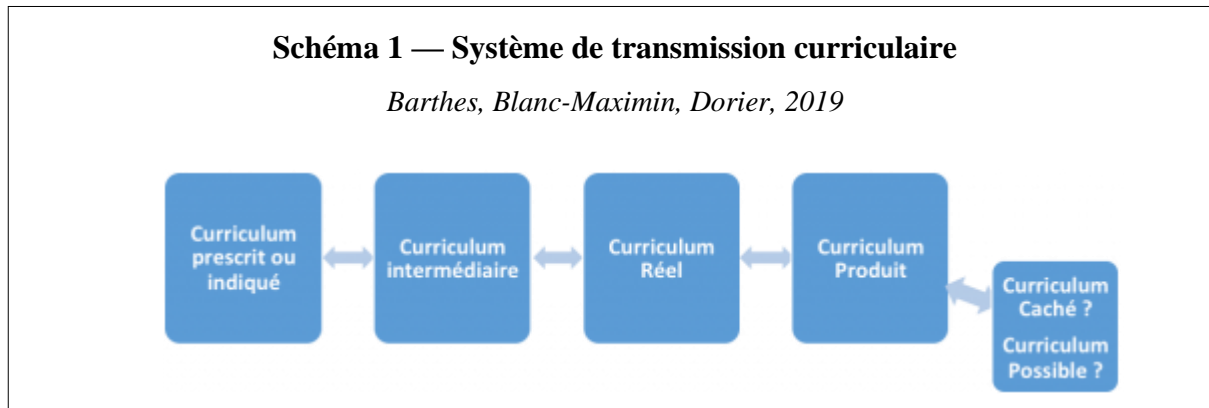
Tableau 1 — Grille de balises curriculaires relatives aux « éducations à »				
<i>Barthes, Blanc-Maximin, Dorier, 2019</i>				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Capacité à repérer les savoirs	Les savoirs ne sont pas repérés	Différents éléments de savoirs sont juxtaposés	Différents niveaux de savoirs sont identifiés (académiques, non académiques, professionnels, médiatiques,	Les savoirs scientifiques sont repérés et identifiés dans les champs scientifiques de référence, les champs professionnels etc..

			vernaculaires, etc..)	
Capacité à repérer les pratiques sociales	Les pratiques sociales ne sont pas repérées	Les pratiques sociales sont repérées mais adoptées sans discussion	Les pratiques sociales sont repérées et discutées	La diversité des pratiques sociales sont reconnues et une position est adoptée par l'élève
Capacité à repérer les valeurs	Les valeurs ne sont pas repérées	Les valeurs sous-jacentes aux argumentations sont repérées	Les valeurs estimées centrales sont explicitées dans leur contexte et finalités	Une diversité des valeurs est identifiée et acceptée ce qui permet un positionnement par l'élève
Capacité à repérer les acteurs et enjeux politiques	Les acteurs et enjeux politiques ne sont pas repérés	Les acteurs politiques sont repérés mais les enjeux non identifiés	Les prescriptions politiques sont repérées et les enjeux sont identifiés	Les prescriptions politiques et enjeux sont repérés et discutés. Un positionnement est adopté par l'élève
Capacité à se repérer dans l'espace et le temps <i>(développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique)</i>	Le temps est réduit au présent et le contexte est peu précisé	La recherche d'éléments du passé est effectuée	Une interprétation de la situation présente est réalisée avec les documents et ressources du passé.	Une réflexion prospective est réalisée en tenant compte des leçons du passé et des conséquences présentes.
Capacité à se repérer dans un système (à établir des liens <i>entre l'espace et les sociétés, les différentes conceptions de la production économique, les atouts et contraintes des milieux.</i>)	Pas de repérage des liens entre la situation et l'organisation de la société	Un repérage des différents éléments est effectué sans mise en lien hypothético-déductive.	Un repérage des différents éléments est effectué avec une mise en lien hypothético-déductive	Mise en lien d'ordre systémique des différents éléments

Capacité à problématiser (<i>identifier les problèmes, ses causes et conséquences</i>)	Une simple description sans identification de problèmes	Une identification de problèmes	Une identification de problèmes avec une recherche des causes et des conséquences	Problématisation à partir des causes et des conséquences, expressions de risques et perspectives possibles.
Capacité à adopter un esprit critique (<i>L'élève apprend à confronter différentes sources et à évaluer la validité des contenus</i>)	Il n'y a ni identification des différentes sources ni évaluation de la validité des contenus	Il y a identification des différentes sources (valeurs, pratiques sociales, prescriptions politiques) et évaluation de la validité des contenus	Les sources sont discutées et permettent une déconstruction de la demande	La déconstruction permet un positionnement argumenté de l'élève
Capacité à donner du sens, porter un jugement, se positionner dans la société et politiquement (<i>attitude de citoyenneté politique- y compris choix moraux, problèmes éthiques, controverses, incertitudes et risques</i>)	Il n'y a ni critères de jugement, ni positionnement social	Plusieurs parties prenantes sont identifiées ainsi que des controverses sans analyse de la validité des arguments, sans positionnement sociétal pris	Plusieurs parties prenantes et controverses sont identifiées avec une mise en place de critères de jugement	Plusieurs parties prenantes et controverses sont identifiées, des critères de jugement sont donnés, une position sociétale argumentée est adoptée
Capacité à s'engager dans une démarche prospective de résolution de problèmes (<i>mobiliser les connaissances nécessaires, mettre à l'essai plusieurs solutions</i>)	Il n'y a pas de démarche de résolution de problème	Une solution est proposée sans que les valeurs et positionnements sociétaux soient identifiés	Le positionnement adopté dans la démarche tient compte des contextes, valeurs etc. toutes explicitées	Les solutions proposées sont explicitées dans la résolution de problèmes à l'aide des valeurs et enjeux

L'intérêt était d'évaluer la progression des compétences des élèves, tout en sachant que le curriculum prescrit n'est pas forcément équivalent au curriculum réel (ce que font réellement

les professeurs), ni au curriculum produit (effets constatés sur les élèves). En effet, aucun projet pédagogique n'est uniforme. Le schéma 1 ci-dessous nous le montre bien en établissant le système de transmission curriculaire. Ainsi, la mise en œuvre de la démarche prospective en classe dépend du professeur, des élèves et du contexte.



Afin de mettre en œuvre ce protocole de recherche consistant à évaluer l'intérêt de la prospective territoriale comme moyen d'éducation à la citoyenneté, les auteurs de cet article ont mis en place le projet « Graphite ». Ce dernier a permis d'initier des élèves de 3^e, 2nde et de 1^{ère} à la prospective territoriale par l'étude de leurs territoires de proximité en réalisant un diagnostic territorial et en proposant un projet d'aménagement. Ce projet est mené depuis l'année scolaire 2015-2016 par le Laboratoire Population-Environnement-Développement (duquel dépend Elisabeth Dorier), la Région PACA et les académies d'Aix-Marseille et de Nice. Les enseignants dispensaient en moyenne six séances de prospective territoriale qui se déroulaient dans les classes et sur le territoire de proximité. Le schéma 2 ci-dessous nous présente les résultats du protocole de recherche mené par 88 enseignants différents.

Schéma 2 — Radar représentant le niveau atteint par les 88 projets de prospective territoriale (Graphite, 2017)

Barthes, Blanc-Maximin, Dorier, 2019



La courbe intérieure est la moyenne obtenue pour l'ensemble des projets analysés. La courbe extérieure correspond aux meilleurs scores dans chaque balise tous projets confondus.

Ainsi, on observe que les principaux points forts de ce projet éducatif ont été le repérage des acteurs et des enjeux politiques. Mais aussi le fait de donner du sens et de porter un jugement qui peut montrer une certaine réussite dans la formation de l'esprit critique des élèves. Une réussite que les auteurs de ces travaux de recherche nuancent : « l'esprit critique est la plupart du temps occulté par la démarche prospective qui se pose en termes d'envies égocentrées (installation d'un bar par exemple). » (Barthes, Blanc-Maximin, Dorier, 2019).

En définitive, la mise en œuvre de la prospective territoriale commence à donner des résultats concluants et encourageants. Dans ce cadre, il « faut parcourir la somme des expérimentations menées et appréhender leur diversité pour mesurer tout l'intérêt et la richesse de ce qui est entrepris, tant pour les élèves et l'enseignement que pour la prospective elle-même. » (IFE, 2017). C'est ce que nous avons en partie fait à travers l'évocation du projet Graphite et de ses résultats. Nous allons poursuivre ce travail à plus grande échelle en analysant des projets utilisant la prospective territoriale à la fois au collège et au lycée.

3. L'utilisation concrète de la démarche prospective en géographie dans l'enseignement secondaire

Un collectif de chercheurs en prospective territoriale s'est formé durant les années 1990 dans l'académie de Lyon, en lien avec l'IFE. On y retrouve notamment les professeurs Catherine Barruel, Pascal Mériaux et Patrice Pasqualini. Ces derniers organisent des ateliers de prospective afin de permettre aux professeurs d'histoire-géographie de l'enseignement secondaire de contribuer à sa mise en œuvre en classe. Lors d'une formation institutionnelle en 2016, ils précisent que la prospective est « une nouvelle démarche de la géographie scolaire ». Les formateurs proposent quatre briques pour construire la démarche : le diagnostic territorial comme base, puis les tendances, la construction des processus territoriaux et enfin les scénarios prospectifs. Lors de ces formations, ils analysent aussi des projets déjà menés en classe afin de réfléchir sur les pratiques et conditions de bonne mise en œuvre de la démarche prospective.

3.1. La prospective territoriale dans l'enseignement de la géographie au collège : l'exemple en 6^{ème} au collège de Jean de Verrazane sur le quartier Valmy à Lyon

Au sein du dossier « Géographie de l'école, géographie à l'école » de *Géocofluences*, nous pouvons trouver des exemples de mise en œuvre de la démarche prospective en géographie.

Florian Pons, professeur d'histoire-géographie au collège Jean de Verrazane et doctorant en géographie et sciences de l'éducation à l'université Lyon 2, a publié en 2021 l'article « Penser la ville de demain en sixième : un exemple de démarche prospective au cycle 3 (quartier Valmy, Lyon) ». Ce professeur a mené un projet de prospective territoriale avec ses élèves de 6^{ème} sur le concept de ville durable.

Pour ce faire, il indique qu'il faut bien préparer le projet en précisant les objectifs visés avec les élèves et les modalités pédagogiques de mise en œuvre de la démarche prospective (cf. annexe 2). Les objectifs principaux étaient de « pouvoir expérimenter l'espace proche dans une démarche prospective, s'investir dans un projet collectif, être force de proposition, penser la ville durable, confronter son point de vue. ». Pour atteindre ces objectifs, Florian Pons a décidé de consacrer deux mois à ce projet, au cours desquels les élèves travaillaient en groupe autant en classe que lors des sorties de terrain. Il s'agissait pour les élèves de répondre à la problématique suivante : comment mieux habiter en ville dans les prochaines années ?

En premier lieu, les élèves ont appris à délimiter l'espace du quartier Valmy. Ensuite, Florian Pons a adapté la démarche classique de prospective territoriale en classe (diagnostic, délimitation des enjeux et élaboration de scénarios) pour proposer un projet organisé en trois phases : l'état des lieux, la production de scénarios et la mise en débat.

L'état des lieux a nécessité un travail d'enquête et de sorties de terrain, ce qui a permis de « récolter des données sur les forces et faiblesses de l'espace étudié. ».

La production des scénarios a abouti à la réalisation de maquettes représentant le quartier Valmy en 2040, ce qui prend beaucoup de temps sachant que les élèves ont trois heures d'histoire-géographie par semaine, non consécutives.

La mise en débat de ce projet de prospective territoriale par les élèves de 6^{ème} du collège Jean de Verrazane a eu lieu « à l'occasion d'une « soirée géo » au cours de laquelle étaient invités les parents d'élèves, les élus, les habitant.es du quartier, la direction, les élèves et enseignant.es du collège, le conseil de quartier ainsi que des étudiant.es de l'école urbaine de Lyon afin d'ouvrir la classe sur le monde réel et d'élargir la discussion ».

Ce professeur a choisi de disposer les élèves en îlots en classe, ce qui donne à l'élève la possibilité de « participer aux prises de décision ». Il continue en précisant que ces prises de décision sont « obligatoires car inhérentes à la pédagogie de projet et sont une des composantes fondamentales de la notion de démocratie, très souvent réduite au collège à l'élection des délégués, qui est une forme de représentation et non de démocratie directe. Le travail par projet permet d'avoir une régularité dans la prise de décision, l'engagement et la responsabilisation dans et hors la classe. ». Un projet mené en groupe, qui plus est en prospective territoriale, peut ainsi être considéré comme une forme d'éducation à la citoyenneté.

Ludique et concret, les élèves de Florian Pons ont adhéré au projet qui a « donné aux élèves le goût de la géographie » (Pons, 2021). La prospective territoriale a permis au professeur d'apprendre à ses élèves des *savoirs faire* autant que des *savoirs* et des *savoirs être*. Ce projet a permis aux élèves de mieux comprendre et appréhender leur espace proche. La phase très intéressante pour notre sujet est indubitablement celle de la mise en débat. Elle a permis « d'ouvrir la classe » sur le monde réel (Pons, 2021). Les élèves de 6^{ème} ont ainsi pu confronter leur vision de la ville, préadolescente, avec celles des adultes.

Cet exercice ayant été mené au collège, il peut être intéressant de le comparer à des projets de prospective territoriale menés au lycée.

3.2. La prospective territoriale dans l'enseignement de la géographie au lycée : l'exemple en Seconde au lycée La Martinière sur le quartier de la Duchère à Lyon

Pascal Mériaux, professeur d'histoire-géographie au lycée La Martinière situé dans le quartier de la Duchère à Lyon (9^{ème} arrondissement), a mené un travail d'expérimentation de la démarche prospective en géographie avec ses élèves de Seconde durant l'année scolaire 2014-2015. Ainsi, il nous faut préciser que cette séquence pédagogique s'inscrit dans l'ancienne mouture des programmes scolaires d'histoire-géographie, au sein du thème « Aménager la ville » de la classe de Seconde.

Les lycéens devaient réfléchir à l'aménagement du quartier de la Duchère pour l'année 2030. La démarche prenait place lors d'un approfondissement du programme de géographie de Seconde et notamment du thème « Aménager la ville durable ». Il s'agissait pour les élèves de répondre à la problématique suivante : quelles évolutions possibles pour le territoire urbain de Lyon-Duchère après le Grand Projet de Ville (2003-2016) ? Les principales capacités mobilisées étaient la pratique du langage cartographique, raisonner en géographie, coopérer et collaborer afin de produire une production collective et utiliser les outils numériques.

On retrouve au sein de ce projet les phases classiques de la prospective territoriale : le diagnostic territorial, l'établissement des possibles et la rédaction des scénarios.

Pascal Mériaux recommande que la démarche soit très guidée et explicitée. Il précise aussi que ce projet doit être mené sur le temps long. Les phases de diagnostic territorial et d'établissement des possibles ont requis 7 heures, au cours desquelles les élèves réalisaient notamment une sortie sur le terrain. Les lycéens avaient ensuite 3 heures pour écrire des scénarios et en rendre en compte en réalisant une production graphique.

Il est intéressant d'utiliser la démarche prospective en géographie au lycée car les capacités d'abstraction, de pragmatisme et de projection des élèves sont plus développées chez un lycéen que chez un collégien. Analysant son projet de prospective territoriale mené avec sa classe de 6^{ème}, Florian Pons précisait que cette démarche peut « permettre aux élèves de dépasser leurs propositions même s'il faut reconnaître que ce n'est pas vraiment le but pour des élèves de Sixième qui n'ont pas cette maturité intellectuelle. » (Pons, 2021). Ainsi, on peut

noter des différences de mise en œuvre de la démarche entre le collège et le lycée. Pour les lycéens, le travail de prospective territoriale peut plus facilement être approfondi dans une autre matière, comme les Sciences Economiques et Sociales (SES), ce qui favorise l'approche pluridisciplinaire d'un territoire. De surcroît, les lycéens maîtrisent, en général, mieux les outils numériques que les collégiens. Les lycéens de Pascal Mériaux devaient réaliser, à l'aide d'outils numériques, la Une d'un journal et un article présentant leur scénario pour le quartier de la Duchère en 2030. Certaines productions étaient très bien réalisées, tant sur le fond que sur la forme. Certains élèves ont imaginé l'accueil des Jeux Olympiques de 2030 par la ville de Lyon (cf. annexe 3). Ces élèves présentent notamment l'aménagement du quartier de la Duchère, destiné à accueillir le village olympique, au travers d'un croquis. Ce groupe de lycéens respecte l'approche pluridisciplinaire en introduisant une enquête sociologique demandant l'avis des habitants lyonnais sur l'accueil des JO par la ville de Lyon.

Cependant, il faut reconnaître qu'il y a de nombreuses similitudes entre les projets de prospective territoriale entrepris par les professeurs d'histoire-géographie au collège et au lycée. Ces derniers utilisent souvent les mêmes phases : diagnostic, délimitation des enjeux ou des possibles et élaboration des scénarios. Cette démarche s'inscrit dans une pédagogie de projet, pédagogie active qui favorise la collaboration entre les élèves. Les élèves échangent ainsi entre eux sur le futur de leur territoire, n'est-ce pas là une première forme d'exercice de la citoyenneté ?

3.3. Les limites et difficultés de mise en œuvre de la démarche prospective en géographie pour l'éducation à la citoyenneté

Les retours d'expérience et les analyses des projets de prospective territoriale menés en classe sont unanimes à l'idée que le paramètre le plus important à prendre en compte est le temps. La mise en œuvre de la démarche prospective est chronophage. En effet, l'élaboration des scénarios est très longue. Lorsque les élèves ont des documents à analyser, il est plus intéressant pour le professeur de les laisser trouver les leviers de changement d'eux-mêmes, or, cela requiert beaucoup de temps. Il ne faut pas non plus oublier qu'une sortie sur le terrain est à envisager et à organiser.

Utiliser la démarche prospective dans l'enseignement secondaire demande une vraie organisation, un engagement sérieux de l'enseignant et des élèves. Xavier Leroux, professeur

des écoles à Tourcoing, a mené un projet de prospective territoriale avec des élèves de CM2. Dans un article intitulé « La prospective en géographie : point d'équilibre entre la classe et le terrain ? », publié dans les *Carnets de géographes* en 2020, il précise bien que le projet de mise en œuvre doit être très cadré et que l'implication et la motivation des élèves sont très importantes dans le bon déroulé du projet. La mise en œuvre de la démarche prospective en géographie comme moyen d'éducation à la citoyenneté est un objectif que les élèves ne comprendront pas d'eux-mêmes. Un professeur doit bien préciser aux élèves que l'un des objectifs de l'utilisation de la démarche prospective en classe peut être d'éduquer à la citoyenneté. Cela pourrait nécessiter de passer du temps sur les définitions de la citoyenneté et de l'engagement citoyen. Temps qui ne serait en aucun cas perdu, car il recoupe aussi des enseignements du programme d'Education Morale et Civique.

La prospective territoriale a investi très récemment les programmes de l'enseignement secondaire. On peut encore légitimement se demander si la mise en application récente de la démarche en classe relève véritablement des objectifs et attendus initiaux de la démarche.

On peut aussi évoquer le fait que les étudiants universitaires sont peu ou pas formés lors de leur cursus. Une grande partie des étudiants qui passent le CAPES d'histoire-géographie ont obtenu une licence d'histoire. Ces derniers ont, soit très peu expérimenté la démarche, soit jamais entendu parler de prospective territoriale. Or, c'est une vraie démarche avec des phases précises et un vocabulaire pointilleux. Faute d'appui institutionnel ? Faute de formation ? Il nous faut ici préciser que l'autre grande partie des étudiants qui passent le CAPES d'histoire-géographie ont obtenu une licence de géographie. Lors de ce cursus, les élèves sont normalement amenés à mettre en œuvre la démarche prospective, sans pour autant avoir des cours spécifiques de géographie prospective.

J'ai questionné des personnes de mon entourage sur ce sujet. Un collègue de master MEEF, licencié en géographie à l'Université Lyon 2 en 2021, a eu un cours intitulé « Outils appliqués au diagnostic territorial », au cours duquel l'objectif principal était de proposer un scénario d'aménagement après avoir réalisé un diagnostic assez complet d'un territoire spécifique. Un étudiant en géographie à l'Université Savoie Mont Blanc m'a répondu que « nos cours d'aménagement du territoire utilisent la démarche prospective car il y a une approche par la planification. On retrouve également la démarche dans les cours de Licence 3 sur le développement durable. ». A ma question, « Trouves-tu intéressante la démarche prospective

dans la construction des savoirs géographiques ? », un autre étudiant en géographie à l'Université Savoie Mont Blanc m'a répondu : « Dans la construction des savoirs, non, plutôt dans la construction de l'espace et l'idée que l'on s'en fait ! ».

Toujours est-il que l'un des intérêts de la prospective territoriale est une étude globale des territoires, là où l'étude de cas en géographie est assez précise, centrée sur un espace et quelques enjeux. La prospective territoriale permet une approche globale et pluridisciplinaire d'un territoire. Cette démarche permet aussi et surtout la mise en avant des citoyens comme acteurs dans l'aménagement des territoires.

En définitive, la prospective territoriale investit progressivement les programmes scolaires et les pratiques pédagogiques. Il y a fort à parier que cette démarche « contribuera à doter les futures générations de capacités renforcées pour mieux comprendre les territoires, devenir des acteurs engagés et des citoyens investis » (Cordobès, 2017).

III. Proposition de mise en œuvre pédagogique : « Pourquoi et comment aménager le territoire ? » (géographie : Thème 2 de la classe de 3^e)

1. La justification du niveau choisi pour la mise en œuvre pédagogique

Nous avons étudié au cours de ce mémoire des mises en œuvre pédagogiques en classe de 6^e et en classe de Seconde. Il pourrait aussi être intéressant de proposer une mise en œuvre pédagogique en classe de 3^{ème} et notamment à travers le sous-thème 1, « *aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles* », du thème 2 de géographie, « *Pourquoi et comment aménager le territoire ?* ». Le programme officiel d'histoire-géographie explique que « les approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite » (extrait B.O.). La fiche Eduscol du thème 2 de la classe de 3^e précise que « les démarches de la géographie d'aujourd'hui – comme la prospective – permettent de comprendre les territoires et donnent des moyens d'action ». Il y est aussi évoqué qu'avec la prospective, « l'aménagement répond aussi à des besoins futurs présumés ».

Ainsi, l'intérêt est de permettre aux élèves en fin de cycle 4 de mieux comprendre les territoires afin qu'ils soient des citoyens investis.

2. Description de la mise en œuvre pédagogique en classe de 3^e

2.1. Présentation générale de la séquence : problématique d'enseignement, objectifs visés et compétences travaillées

Etant stagiaire au collège Jacques Prévert de Meythet, en Haute-Savoie, j'ai fait le choix d'étudier le territoire du Grand Annecy. En faisant le choix d'étudier un espace de proximité, je pense que cela peut plus facilement permettre aux élèves de passer de penseur de l'espace à acteur de leur territoire. L'acquisition de nouvelles notions et savoir-faire serait facilitée par une connaissance préalable, bien qu'en réalité souvent fragmentaire, du territoire d'étude.

La séquence s'intitulerait : « **Etude d'un territoire et de son aménagement : ANNECY 2050** ».

Il s'agirait de répondre à la problématique suivante : « *Quelles sont les évolutions possibles pour le territoire du Grand Annecy ? Quel rôle puis-je y jouer ?* »

En s'appuyant sur les objectifs proposés par Florian Pons lors de sa mise en œuvre de la démarche prospective en géographie en 6^e, on peut proposer cette liste d'objectifs :

- 1) Pouvoir expérimenter l'espace proche dans le cadre d'une démarche prospective.
- 2) S'investir dans un projet collectif, être force de proposition et confronter son point de vue : élaborer un scénario prospectif en groupe.
- 3) Domaine 3 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (publié au BOEN n°17 du 23 avril 2015) : apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté.

Le premier objectif recouperait une compétence des programmes : « **pratiquer différents langages en géographie : la démarche prospective** ». Le deuxième objectif correspond quant à lui à la compétence « **coopérer et mutualiser** ». De nombreuses autres compétences seraient mobilisées tout au long de la séquence mais les deux compétences citées précédemment sont les plus travaillées par les élèves. Le troisième objectif représente l'enjeu

principal de ce mémoire, utiliser la prospective territoriale comme **moyen d'éducation à la citoyenneté**.

Afin d'atteindre ces objectifs et de travailler ces compétences avec les élèves, nous proposons ce projet de mise en œuvre, qui s'appuie sur les phases classiques de la prospective territoriale (cf. annexe 4 pour une proposition de fiche programmatique de séquence) :

- **Séance 1 (2h)** : introduction, présentation du Grand Annecy et phase de diagnostic territorial.
- **Séance 2 (1h)** : phase de délimitation des enjeux pour « Annecy 2050 ».
- **Séance 3 (3h)** : élaboration des scénarios « Annecy 2050 » et d'un croquis d'aménagement du territoire du Grand Annecy.
- **Séance 4 (1h)** : exposés oraux des différents scénarios « Annecy 2050 ».
- **Séance 5 (1h)** : mise en débat des différents scénarios proposés par les élèves.
- **Séance 6 : (2h)** : mise en perspective à l'échelle nationale : l'aménagement du territoire français pour répondre aux inégalités.
- **Evaluation** : le scénario prospectif et sa présentation orale seront évalués.

Il est important que la démarche soit très guidée et explicitée. Ce projet doit être mené sur le temps long. Ainsi, nous prévoyons environ 10 heures pour le réaliser en classe avec les élèves.

Tout au long des séances, les élèves sont acteurs au sein de ce projet. En réalisant l'analyse territoriale avec le professeur, puis lors de la construction en groupe des scénarios et des futurs possibles pour le territoire du Grand Annecy et enfin durant la présentation orale d'un scénario prospectif.

L'enseignant est omniprésent tout au long de la séquence en expliquant dans quelle mesure la prospective territoriale permet d'éduquer à la citoyenneté, en préparant des documents pour le diagnostic territorial, en guidant les élèves dans la rédaction de leurs scénarios et en évaluant les scénarios prospectifs des élèves.

2.2. Présentation détaillée de la séquence, séance par séance : fil conducteur, notions et vocabulaire abordés, activités et compétences associées

Séance 1 (2h) : introduction, présentation du Grand Annecy et phase de diagnostic territorial

Fil conducteur : Qu'est-ce que le Grand Annecy ? Quelles sont les caractéristiques du territoire du Grand Annecy ?

Compétences :

- Analyser et comprendre un document : utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.
- Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres.
- Vérifier la source des informations et leur pertinence (ex : document provenant du Grand Annecy).

Notions / vocabulaire : prospective territoriale, diagnostic territorial, territoire, acteurs, agglomération, inégalités

Le professeur introduira la séquence en présentant la prospective territoriale, tout en posant les bases de son intérêt comme moyen d'éducation à la citoyenneté. Il donnera ensuite la problématique de séquence aux élèves et exposera les différentes phases travaillées en classe. Il présentera ensuite le Grand Annecy et ses différents acteurs (cf. documents infra).

Documents utilisés par le professeur pour présenter le Grand Anancy :

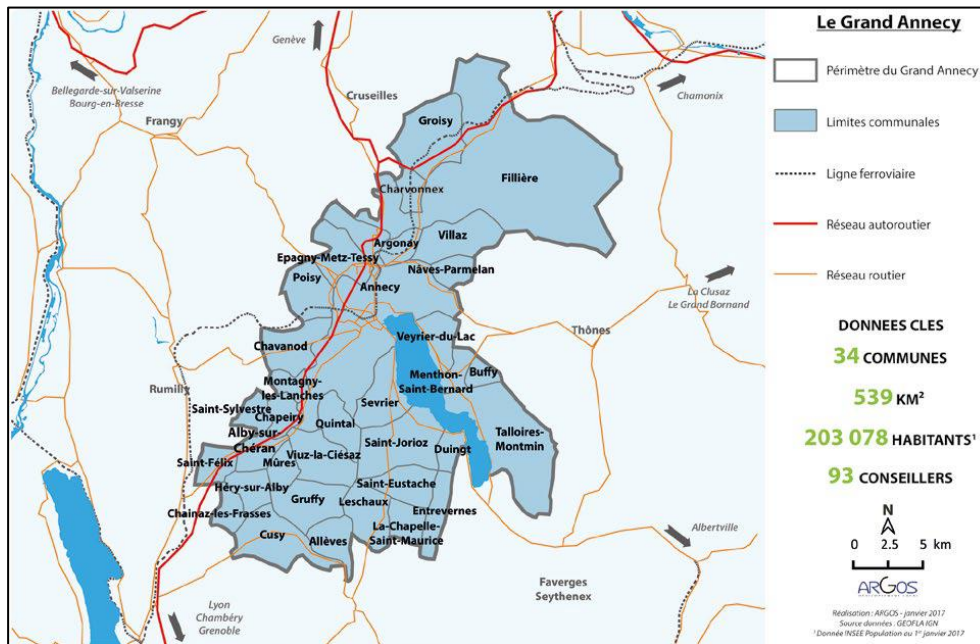


Figure 1 : Présentation du territoire du Grand Anancy (source : *Atlas : Regards sur le Grand Anancy*)

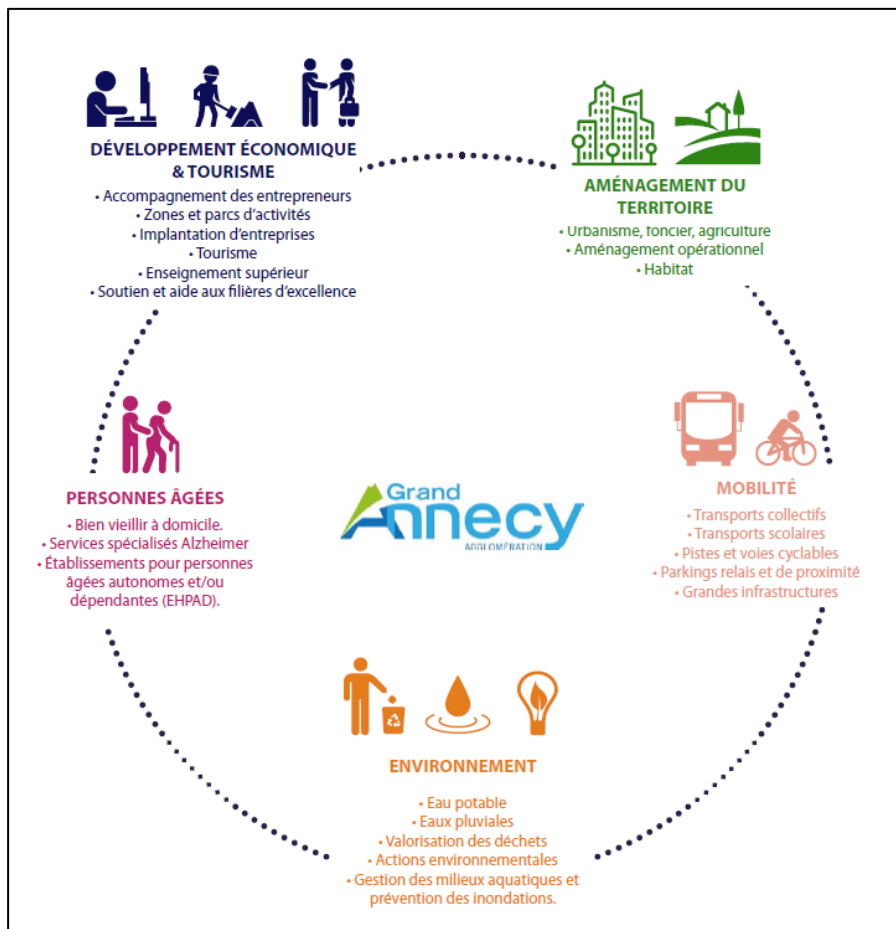


Figure 2 : Les différentes missions du Grand Anancy (source : *Atlas : Regards sur le Grand Anancy*)



Figure 3 : Les différents acteurs de l'aménagement du territoire annécien (source : site du Grand Anancy)

Dès cette première séance, il s'agira pour les élèves d'expérimenter la première phase de la démarche prospective : **le diagnostic territorial**. Ils devront identifier les problématiques correspondant à certaines thématiques et les leviers pour y répondre.

Pour ce faire, les élèves devront travailler en groupe sur certains documents. Chaque groupe travaillera sur une thématique. Nous mettrons ensuite en commun les réflexions de chaque groupe. En supposant que nous ayons une classe de 25 élèves, on peut choisir de répartir la classe en 5 groupes de 5 élèves. Ainsi, les 5 thématiques choisies sont les suivantes : la géographie du territoire et l'environnement, l'activité économique, le logement et l'habitat, la mobilité et les transports et enfin l'offre de services et d'équipements. Ces thématiques sont discutables, on aurait pu en choisir d'autres comme le tourisme ou encore l'énergie. La thématique « tourisme » aurait pu faire l'objet d'une étude à part entière mais nous avons décidé de l'intégrer dans la thématique « activité économique ». Ainsi, j'ai sélectionné les thématiques qui me semblaient les plus concrètes et les plus pertinentes pour les élèves. Nous pouvons mettre en place de la différenciation pédagogique en allouant une thématique plus simple à un groupe qui contient plus d'élèves en difficulté ou à besoin éducatifs particuliers. Pour donner un exemple concret, on pourrait allouer à ce groupe la thématique « logement et habitat » qui comporte moins de documents, qui sont plus simples à analyser. A l'inverse, la thématique « activité économique » contient plus de documents, qui sont plus difficiles à analyser.

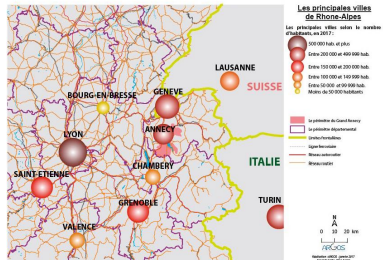
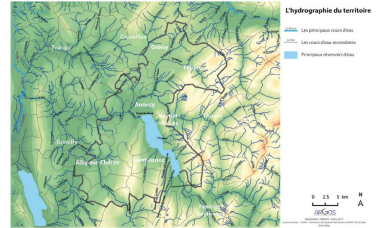
Chaque élève aura à disposition un grand tableau avec tous les documents travaillés. Chaque groupe travaillera pendant une heure sur une partie des documents et devra rendre compte de son travail à l'oral. Les élèves devront prendre des notes sur les documents travaillés par les autres groupes. Le professeur s'assurera qu'au moins un membre de chaque groupe dispose de tous les éléments nécessaires à la poursuite de la réflexion.

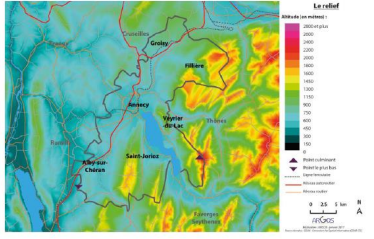


Cette phase de diagnostic permettra de mettre en évidence les composantes spatiales et les logiques d'organisation du territoire annécien.

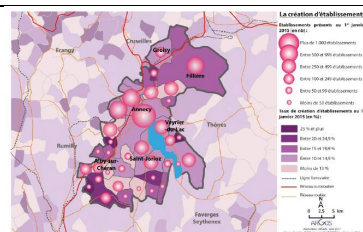
Une fois le tableau complété avec les élèves, nous réaliserons lors de la séance 2 un bilan sous forme de schéma comprenant les atouts, points de vigilance, acteurs et les leviers pour chaque thématique concernant l'aménagement du territoire du Grand Annecy. Ce tableau et ce schéma-bilan constitueront la base de la rédaction des scénarios.

Tableau distribué aux élèves pour réaliser le diagnostic territorial :

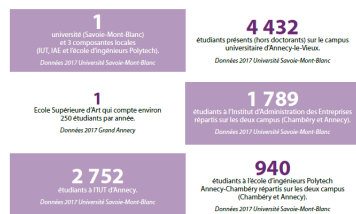
- Les éléments en **gras** sont les **éléments importants** qui seront réutilisés en séance 2 pour remplir le schéma-bilan.

Thématique	Documents à étudier	Constats et Atouts	Points de vigilance / obstacles / faiblesses
GEOGRAPHIE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	<p>Le territoire du Grand Annecy c'est : « 25 % de la population et 32 % des emplois du département de la Haute-Savoie ».</p>  <p>Les principales villes de Rhône-Alpes</p> <p>Les principales villes selon le nombre d'habitants en 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus de 1 000 000 hab. Entre 500 000 et 1 000 000 hab. Entre 100 000 et 500 000 hab. Entre 50 000 et 100 000 hab. Entre 10 000 et 50 000 hab. Moins de 10 000 habitants <p>Le Lac d'Annecy Superficie : 27 km² Longueur : 14,6 km Profondeur moyenne : 41 m Principaux affluents : l'eau Morte, l'Ire, le Laudon, la Bornette Principal exutoire : le Thiou</p> <p>24,2 km longueur de la filière principale affluente du Fier qui prend sa source au pied du plateau des Glières.</p> <p>19,3 km parcourus par le Fier sur le territoire du Grand Annecy.</p> <p>17,5 km parcourus par le Chéran sur le Grand Annecy.</p>  <p>L'hydrographie du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> Les principaux cours d'eau Les zones d'inondation Les zones protégées 	<p>-une situation de carrefour entre l'Italie, la Suisse, et entre les agglomérations genevoise, chambérienne et lyonnaise</p> <p>-un territoire très peuplé</p> <p>-un réseau hydrographique important</p> <p>-lac d'Annecy : atout majeur pour le tourisme et le cadre de vie : aménités environnementales</p> <p>-de nombreux espaces naturels protégés</p> <p>-espaces de montagnes : loisirs, tourisme</p> <p>-patrimoine naturel</p> <p>-services de ramassage des déchets et un site de valorisation des déchets verts</p>	<p>-situation de carrefour : embouteillages au niveau des nœuds de transports</p> <p>-un territoire très peuplé : risque de congestion urbaine, besoin de services, logements...</p> <p>-préservation de l'environnement : empêcher la pollution des rivières et du lac d'Annecy</p> <p>-tenir compte des espaces naturels et du relief pour aménager le territoire</p> <p>-transition environnementale : attention à l'artificialisation des sols, préservation des espaces naturels</p> <p>-manque un site de valorisation des déchets (pas uniquement des déchets verts)</p> <p>-bien gérer la ressource en eau dans le contexte de dérèglement climatique</p>

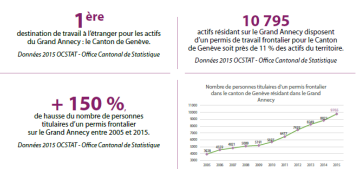
	 <p>Les espaces naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> Les espaces naturels classés (INPN) de type 1 Les espaces naturels classés (INPN) de type 2 Les espaces naturels classés (INPN) en zone Natura 2000 Les espaces naturels classés (INPN) en zone Natura 2000 Les espaces naturels classés (INPN) en zone Natura 2000 Les espaces naturels classés (INPN) en zone Natura 2000 Les espaces naturels classés (INPN) en zone Natura 2000  <p>Le relief</p> <p>Élévation (en mètres)</p> <ul style="list-style-type: none"> 3000 2500 2000 1500 1000 500 0  <p>1 site de valorisation des déchets verts. Données 2017 Grand Annecy</p>		
<p>ACTIVITE ECONOMIQUE</p>	<p>» Les secteurs d'activités économiques</p> <p>83 % des établissements marchands (hors agriculture et administration publique) se concentrent dans le secteur du commerce, des transports et des services. Données 2015 Base-co CT via données REEE</p> <p>5 % des établissements se situent dans le secteur de l'industrie (5 % en Haute-Savoie et en France). Données 2015 Base-co CT via données REEE</p> <p>50,2 % des établissements actifs (hors gas de sablage). Données 2015 Base-co CT via données REEE</p>  <p>27 % des établissements, dans les établissements, de services et de transports, suivi par le secteur des services et l'industrie (18 %). Données 2015 Base-co CT via données REEE</p>	<p>-une agglomération dynamique économiquement : de nombreux secteurs d'activités, de nombreux emplois</p> <p>-enseignement et recherche : une antenne de l'Université Savoie Mont Blanc</p>	<p>-polarisation des activités et des emplois dans l'agglomération annécienne : déprise des territoires alentours</p> <p>-gestion et développement du campus universitaire dans un environnement attractif pour les étudiants</p>



» L'enseignement supérieur



» L'emploi transfrontalier



19 000
hectares d'espaces agricoles, en 2012
(contre 20 400 en 1990).
Données 1990-2012 Corine Land Cover

présente à Annecy-le-Vieux : attire des populations jeunes et diplômés

-**emploi transfrontalier en hausse** : de nombreux habitants de l'agglomération annécienne travaillent en Suisse, notamment dans le Canton de Genève : mobilités pendulaires, utilisation de la voiture

-superficie des espaces agricoles en baisse : construction de logements, entreprises qui s'installent

-un **territoire très touristique** : des sites variés (château, croisière sur le lac), activités (Festival du Film d'Animation, Fête du Lac)

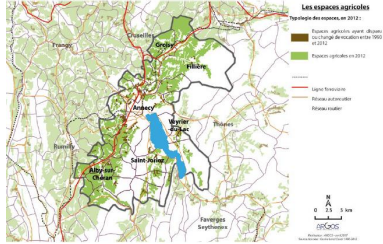

-patrimoine historique important (monuments / églises)

-infrastructures de transports pour les travailleurs frontaliers

-ces frontaliers ont majoritairement recours à la voiture : **émission de GES**

-**superficie des espaces agricoles en baisse** : or, recouvrent une grande partie du territoire du Grand Anancy / maintien d'une agriculture de proximité dans un contexte de transition environnementale avec des produits de qualité qui participent au rayonnement du territoire et à son identité (fromages)

-répondre à l'**augmentation des flux touristiques**

	 <p>Les espaces agricoles</p> <p>■ Espaces agricoles avant 2000 ■ Lac d'Annecy ■ Espaces agricoles en 2012</p> <p>— Lignes frontalières — Réseau routier — Réseau canal</p> <p>0 1 2 km</p> <p>Source : IGN, Mairie d'Annecy</p> <p>» Les sites et activités touristiques</p> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="526 539 698 598"> <p>113 417 entrées, en 2015, au Château d'Annecy, soit une hausse de 11 % de la fréquentation entre 2000 et 2015. Données Savoie Mont-Blanc</p> </td> <td data-bbox="712 539 884 598"> <p>171 728 billets vendus, en 2015, pour les croisières commencent sur le Lac d'Annecy, soit une hausse de 26 % de billets vendus entre 2007 et 2015. Données Savoie Mont-Blanc</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="526 608 698 667"> <p>125 000 personnes présentes, en 2015, au Festival International du Film d'Animation (estimation). Données Savoie Mont-Blanc</p> </td> <td data-bbox="712 608 884 667"> <p>100 000 spectateurs pour l'édition 2016 de la Fête du Lac. Données Savoie Mont-Blanc</p> </td> </tr> </table> 	<p>113 417 entrées, en 2015, au Château d'Annecy, soit une hausse de 11 % de la fréquentation entre 2000 et 2015. Données Savoie Mont-Blanc</p>	<p>171 728 billets vendus, en 2015, pour les croisières commencent sur le Lac d'Annecy, soit une hausse de 26 % de billets vendus entre 2007 et 2015. Données Savoie Mont-Blanc</p>	<p>125 000 personnes présentes, en 2015, au Festival International du Film d'Animation (estimation). Données Savoie Mont-Blanc</p>	<p>100 000 spectateurs pour l'édition 2016 de la Fête du Lac. Données Savoie Mont-Blanc</p>		
<p>113 417 entrées, en 2015, au Château d'Annecy, soit une hausse de 11 % de la fréquentation entre 2000 et 2015. Données Savoie Mont-Blanc</p>	<p>171 728 billets vendus, en 2015, pour les croisières commencent sur le Lac d'Annecy, soit une hausse de 26 % de billets vendus entre 2007 et 2015. Données Savoie Mont-Blanc</p>						
<p>125 000 personnes présentes, en 2015, au Festival International du Film d'Animation (estimation). Données Savoie Mont-Blanc</p>	<p>100 000 spectateurs pour l'édition 2016 de la Fête du Lac. Données Savoie Mont-Blanc</p>						
<p>LOGEMENT ET HABITAT</p>	<p>+ 40 000 habitants sur la période 1990-2013, soit + 1,7 %, de taux croissance démographique annuelle globale à l'échelle du Grand Anancy.</p>	<p>-évolution démographique : hausse du nombre d'habitants</p> <p>-offre de logements étudiants</p> <p>-offre de logements sociaux</p>	<p>-croissance démographique : réussir à loger tout le monde ; programmes de rénovation/requalification urbaine</p> <p>-offre de logements sociaux insuffisante compte tenu du nombre de demandeurs</p>				

4
résidences sont exclusivement dédiées
aux étudiants soit une capacité de près
de 630 personnes.

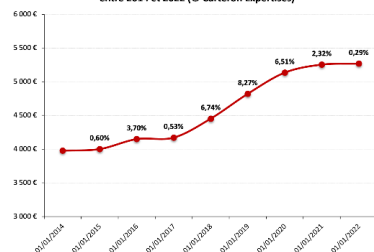
Données Grand Annecy

8 629
demandeurs de logements sociaux
au 1^{er} janvier 2017 dont 29 % déjà logés
dans le parc HLM.
Parmi ces demandeurs, 45 % sont des personnes
seules, 22 % des familles monoparentales
et 22% des couples avec enfant(s).

Données 2017 Grand Annecy



Evolution du prix unitaire annoncé des appartements sur Annecy
entre 2014 et 2022 (© Carteron Expertises)



-cadre de vie qui attire de nombreuses personnes

-une augmentation constante du prix de l'immobilier dans le Grand Annecy : soutien au BTP et au secteur de l'immobilier

-offre de logements étudiants insuffisante compte tenu du nombre d'étudiants sur le campus d'Annecy-le-Vieux

-Très cher de se loger à Annecy : gentrification de certains quartiers + effet de report (hausse des prix de l'immobilier sur les communes limitrophes d'Annecy) → cher de se loger dans le Grand Annecy en général (à mettre en lien avec l'effet-frontière et les hauts salaires en Suisse)

MOBILITE
TRANSPORTS

ET

Les modes de déplacements domicile-travail

8,3 % en marche à pied
76,4 % en voiture
7,1 % en transports en commun
4,6 % en deux roues
3,6 % ne se déplace pas

+ 40 000
habitants sur la période 1990-2013,
soit + 1,7 %, de taux croissance
démographique annuelle globale
à l'échelle du Grand Anney.

- réseau routier étendu et bien entretenu
- la **voiture reste majoritaire dans les déplacements**
- la **SIBRA : un réseau de bus étendu**
- Vélonicy** : un service de vélos de ville récent
- des travaux d'aménagement récent sur l'autoroute A41 reliant le Grand Anney à Genève
- l'aéroport Anney-Mont-Blanc : surtout utilisé pour les voyages d'affaires, populations aisées qui l'utilisent pour le tourisme et les voyages d'affaires

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens :
- favoriser les déplacements en transports en commun à l'échelle du Grand Anney**
- créer des pistes cyclables, autant à l'intérieur des villes que sur les axes reliant des villes entre elles
- réseau SIBRA ne s'étend pas à l'échelle du Grand Anney
- étendre le réseau Vélonicy à l'échelle du Grand Anney
- augmentation de la population : peut s'accompagner d'une augmentation des mobilités
- tenir compte du fait que la **voiture reste très pratique et un moyen très efficace pour se déplacer dans ce type de territoire**
- coût des aménagements routiers et autoroutiers
- un aéroport à développer ? → nuisances environnementales, paysagères et sonores / atout économique (tourisme, voyages d'affaires)



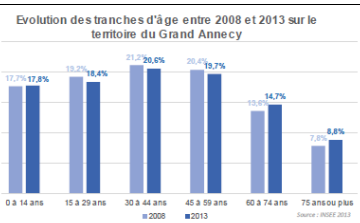
L'aéroport

Siège établissement au cœur de la Haute Savoie, l'aéroport Annecy-Mazas-Saône-Maire offre un accès direct et privilégié vers le Sud d'Europe et le Nord, ainsi qu'un dossier du Mont Blanc et ses prestigieuses stations de ski.

- Chambéry 33 min
- Mâcon 35 min
- Lyon 45 min
- Grenoble 55 min
- Chamonix-Mont Blanc 25 min

Pourquoi choisir l'avion d'affaires ?

L'OFFRE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS

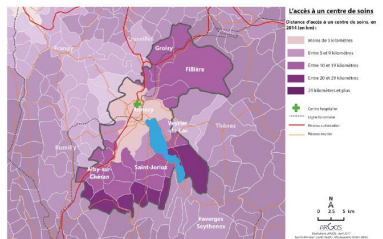


Les services aux séniors

19 établissements pour personnes âgées dont 12 établissements publics.

1 565 places sont dénombrées dans les établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dont 879 places en établissements publics, 165 places en fondation privée, 237 places en EHPAD privés associatifs et 263 places en EHPAD privés commerciaux.

Données 2017 Grand Annecy



-Augmentation de la part des séniors (en valeur absolue et en proportion) : vieillissement de la population

-établissements pour personnes âgées

-un accès à un centre de soins inégal sur le territoire

-de nombreux équipements sportifs

-une offre de services d'apprentissage et de formation

-vieillessement de la population : **besoin de services d'accompagnement du grand âge**, construction d'EHPAD pour proposer plus de places (aussi pour réduire les prix), cliniques spécialisées

-un accès au soin inégal sur le territoire : **attention aux territoires en tension médicale** (notamment les territoires au sud du Grand Annecy, à plus de 29km d'un centre de soins)

-mise à niveau, réfection des infrastructures de sports et de loisirs

-offre de services d'apprentissage et de formation suffisante pour une population en constante augmentation ?



Piscine d'Annecy

Parc des sports d'Annecy

» Les services d'apprentissage et de formation



+ 40 000
habitants sur la période 1990-2013,
soit + 1,7 %, de taux croissance
démographique annuelle globale
à l'échelle du Grand Annecy.

Séance 2 (1h) : phase de délimitation des enjeux pour « Annecy 2050 »

Fil conducteur : Quels sont les enjeux pour le territoire du Grand Annecy ?

Compétences :

- Poser des questions, se poser des questions à propos de situations géographiques.
- S'appropriier et utiliser un lexique spécifique : celui de la prospective.

Notions / vocabulaire : enjeux/défis, développement durable, mobilités

A partir du diagnostic réalisé lors de la séance 1, les élèves devront cibler les atouts, points de vigilance, acteurs pour chaque thématique concernant l'aménagement du territoire du Grand Annecy. Il faudra bien faire ressortir les problèmes à résoudre et cibler les leviers qui sont activables dans le cadre de l'aménagement du Grand Annecy.

Le professeur doit avoir déjà réfléchi à tous ces éléments, mais il sera intéressant pour lui de partir de la réflexion des élèves. Si les élèves sont trop en difficulté, le professeur pourra leur proposer de nombreux leviers en fonction des objectifs visés, afin de ne pas y passer trop de temps et d'éviter qu'ils soient perdus.

Les élèves compléteront un schéma-bilan avec des cases à remplir. Ce dernier et le tableau d'analyse des documents de la séance 1 seront les documents qui vont leur servir de base pour la rédaction des scénarios prospectifs lors de la séance 3. Pour le remplir, afin de donner un exemple, on peut se servir des éléments en gras déjà inscrits dans le tableau du diagnostic territorial (cf. pages 42 à 49).

Schéma bilan vierge possible :

Géographie du territoire et environnement
Atouts :
Points de vigilance :
Acteurs :
Leviers :

Activité économique
Atouts :
Points de vigilance :
Acteurs :
Leviers :

Logement et habitat
Atouts :
Points de vigilance :
Acteurs :
Leviers :

ANNECY 2050
Prospective territoriale

Mobilités et transports
Atouts :
Points de vigilance :
Acteurs :
Leviers :

L'offre de services et d'équipements
Atouts :
Points de vigilance :
Acteurs :
Leviers :

Séance 3 (3h) : élaboration des scénarios « Annecy 2050 » et d'un croquis d'aménagement du territoire du Grand Annecy

Fil conducteur : Quelles sont les évolutions possibles pour le territoire du Grand Annecy ?

Compétences :

- Construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes géographiques.
- Justifier une démarche, ici prospective.
- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.
- Localiser ses projets d'aménagement sur une production graphique.

Notions / vocabulaire : scénario prospectif

Lors de cette séance 3, l'objectif pour les élèves est de rédiger un scénario prospectif sur l'aménagement du territoire du Grand Annecy. Une fois le diagnostic posé, les enjeux et points de vigilance délimités, les leviers ciblés, les élèves devront proposer des solutions et sélectionner des leviers.

Les élèves devront aussi réaliser un croquis du territoire du Grand Annecy qui illustrerait quelques aménagements de leur scénario prospectif. Un fond de carte du territoire du Grand Annecy leur sera fourni. Les attendus sont une légende simple, un titre précis et quelques figurés. L'objectif n'est pas que les élèves réalisent un croquis complet et d'un haut niveau de complexité. Ce croquis ne vise pas l'exhaustivité mais simplement à retranscrire sur une carte leurs projets d'aménagement, afin qu'ils prennent conscience des conséquences de leurs choix sur le territoire.

Cette séance devrait prendre 3 heures, ce qui est très long. Le professeur devra s'assurer de la bonne avancée et de la bonne conduite des élèves en classe car ils ne pourront pas continuer à la maison étant donné qu'il s'agit d'un travail de groupe. En se basant sur les principes de l'enseignement explicite, le professeur devra être attentif à bien expliciter les attentes et à guider les élèves (Hollingsworth & Ybarra, 2013). Il s'agira de rendre explicites les objectifs visés, les ressources et connaissances nécessaires et les stratégies permettant de

réussir. Pour ce qui est du guidage, le professeur peut questionner les élèves pendant la tâche, faire des retours immédiats et réguliers.

Les groupes devront aussi préparer la présentation orale de leur scénario prospectif et de leur croquis lors de la prochaine séance.

Cette séance participe pleinement à la formation de la personne et du citoyen puisque l'élève adopte la posture de l'habitant acteur de son territoire en construisant des projets d'aménagement pour son espace proche.

Séance 4 (1h) : exposés oraux des différents scénarios « Annecy 2050 »

Fil conducteur : Quelles sont les évolutions possibles pour le territoire du Grand Annecy ?

Compétences :

- S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger
- Réaliser un diaporama

Au cours de cette séance, chaque groupe devra présenter son scénario prospectif au reste de la classe. Ceci se fera à l'aide d'un diaporama qui montrera les différents leviers choisis par le groupe afin de répondre aux enjeux posés par l'aménagement du Grand Annecy. Chaque groupe projettera aussi son croquis au tableau et devra justifier ses choix d'aménagement.

On pourrait donner aux élèves la consigne suivante :

« En une dizaine de minutes et en groupe, vous présenterez à l'oral, à l'aide d'un diaporama, votre scénario prospectif.

- *Vous identifierez les enjeux et les éléments de résolution.*
- *Vous présenterez votre croquis, projeté dans le diaporama.*
- *Vous veillerez à utiliser le vocabulaire géographique déjà étudié en classe. »*

Pendant le passage des groupes, les élèves devront prendre des notes afin de pouvoir poser des questions sur les choix effectués quant à l'aménagement du territoire annécien. Cette prise de notes sera aussi utile à la mise en débat réalisée au cours de la prochaine séance.

Les passages des groupes seront évalués par le professeur (voir la grille critériée d'évaluation au 2.3., infra).

Séance 5 (1h) : mise en débat des différents scénarios proposés par les élèves.

Fil conducteur : Les élèves, futurs citoyens, expérimentent la posture d'acteur de leur territoire en faisant des choix.

Compétence : discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix.

Notions / vocabulaire : prospective territoriale, citoyenneté, participation citoyenne

Il s'agirait au cours de cette séance de faire dialoguer les élèves à propos de leurs scénarios prospectifs. Le professeur sera le médiateur des échanges. Il veillera à se baser sur les productions des différents groupes, en remettant au centre des discussions des points qui ont suscité des interrogations lors des présentations orales des scénarios au cours de la séance 4. Le professeur pourra poser des questions comme : « *Pourquoi certains groupes ont choisi d'aménager l'aéroport Annecy-Mont-Blanc et d'autres non ?* », « *Pourquoi certains veulent aménager le centre hospitalier Annecy-Genavois ?* », « *Ce groupe a choisi d'implanter tel dispositif ou équipement sur tel espace : qu'en pensez-vous ?* », « *Ce groupe veut mettre en valeur ce territoire, et ce groupe veut le préserver : que faire ?* »

L'objectif principal est qu'ils se rendent compte que tous leurs scénarios sont différents, les acteurs impliqués sont nombreux et que les futurs possibles sont multiples. Ainsi, les élèves devraient comprendre la complexité des problématiques inhérentes à l'aménagement.

Séance 6 : (2h) : mise en perspective à l'échelle nationale : l'aménagement du territoire français pour répondre aux inégalités

Fil conducteur : Quelles sont les finalités de l'aménagement du territoire en France ?

Compétence : se repérer dans l'espace : changer d'échelle en géographie pour analyser un phénomène

Notions / vocabulaire : aménagement du territoire, inégalités

L'objectif de cette séance est de mettre en perspective l'analyse réalisée sur le territoire du Grand Annecy en menant une démarche inductive, du particulier au général, et en changeant d'échelle. Il s'agirait d'étudier « l'ensemble des actions publiques menées qui tendent à assurer sur le territoire français une bonne répartition des hommes et des activités tout en évitant les déséquilibres trop marqués » (définition de « **l'aménagement** » du manuel de 3^e, Belin).

Il s'agira de présenter aux élèves l'aménagement du territoire considéré comme une tentative des autorités publiques de compenser les inégalités entre les territoires. Ces inégalités peuvent être économiques, sociales ou encore porter sur l'accès aux services et aux équipements. Pour ce faire, l'enseignant mènera, en faisant un cours dialogué, la construction d'un croquis à l'échelle de la France présentant les inégalités entre les territoires et quelques outils d'aménagement (cf. annexe 6).

2.3. Evaluation du scénario prospectif et de sa présentation orale par compétences

Une compétence peut se comprendre comme la combinaison de connaissances (savoirs), de capacités (savoir-faire), d'attitudes (savoir-être) afin de pouvoir agir en situation. Comme le rappelle Marcel Crahay, « la notion de compétence tente de combler le fossé entre les connaissances construites à l'école et les savoirs mobilisés dans l'action ». Or, ce travail de recherche a essayé de montrer dans quelle mesure la prospective territoriale pouvait faire comprendre à l'élève qu'il était un futur citoyen. Il dispose ainsi de moyens d'action qu'il peut mettre au service de l'intérêt général. Ainsi, pour évaluer les élèves au cours de ce projet, on peut choisir d'évaluer par compétences.

Rappelons ici la consigne donnée aux élèves :

« En une dizaine de minutes et en groupe, vous présenterez à l'oral, à l'aide d'un diaporama, votre scénario prospectif.

- *Vous identifierez les enjeux et les éléments de résolution.*
- *Vous présenterez votre croquis, projeté dans le diaporama.*
- *Vous veillerez à utiliser le vocabulaire géographique déjà étudié en classe. »*

A la suite de cette consigne, on donnera la grille critériée suivante à chaque groupe. Sur la colonne de gauche, on retrouve les compétences évaluées. Il est important de préciser les indicateurs de réussite, qui signalent et explicitent les attendus et permettent ainsi aux élèves de mieux s'évaluer. Lors de son évaluation, l'enseignant peut proposer des pistes de remédiation à visée formative.

Figure : grille critériée d'évaluation des scénarios prospectifs présentés en groupe à l'oral

	Maîtrise insuffisante	Fragile	Maîtrise satisfaisante (niveau attendu)	Très bonne maîtrise	Auto-évaluation	Enseignant
Construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes géographiques.	Construire un scénario prospectif ne répondant pas aux différents enjeux identifiés en classe.	Construire un scénario prospectif répondant seulement à quelques enjeux identifiés en classe.	Construire un scénario prospectif répondant aux différents enjeux identifiés en classe.	Construire un scénario prospectif répondant aux enjeux posés en classe et à d'autres défis.		
S'exprimer à l'oral pour communiquer et échanger, en partageant équitablement la parole	Tous les membres du groupe ne sont pas intervenus lors de la présentation orale. Des élèves n'ont pas répondu aux questions posées par le professeur.	Certains élèves du groupe ont monopolisé la parole pendant la présentation orale ou lors des questions du professeur.	Chaque membre du groupe est intervenu lors de la présentation orale et a répondu aux questions posées par le professeur.	Les membres du groupe ont partagé équitablement la parole. Chaque élève du groupe a bien répondu aux questions du professeur.		

<p>S'approprier un lexique spécifique : géographique, prospective</p>	<p>Le vocabulaire spécifique à la géographie et à la prospective n'a pas été du tout mobilisé.</p>	<p>Le vocabulaire spécifique à la géographie et à la prospective a été mobilisé mais n'est pas maîtrisé.</p>	<p>Mobiliser et connaître le vocabulaire spécifique à la géographie et à la prospective : territoire, aménagement, acteur spatial...</p>	<p>Le vocabulaire spécifique à la géographie et à la prospective territoriale a été mobilisé et est maîtrisé. Le groupe a aussi utilisé d'autres notions en lien.</p>		
<p>Réaliser un diaporama.</p>	<p>Le diaporama n'est pas réalisé. Ou, le diaporama n'est pas utilisé pour présenter le scénario prospectif et le croquis.</p>	<p>Le diaporama ne présente pas de manière exhaustive le scénario prospectif. Le croquis n'a pas été inséré dans le diaporama. Le diaporama est surchargé de texte ou d'images.</p>	<p>Le diaporama est un outil utilisé pour présenter le scénario prospectif dans son entier et le croquis. Le diaporama n'est pas surchargé de texte ou d'images.</p>	<p>Le diaporama a été utilisé à bon escient pour présenter le scénario prospectif et le croquis. La mise en page est soignée.</p>		

3. Un commentaire de cette mise en œuvre pédagogique : un projet long à mettre en œuvre mais aux objectifs multiples

Cette séquence de géographie en 3^{ème} essayant de montrer que la prospective territoriale peut être un moyen d'éducation à la citoyenneté présente certaines limites scientifiques et didactiques.

L'enseignant doit tout d'abord bien connaître le territoire d'étude, les différents enjeux inhérents à ce territoire et les politiques d'aménagement mises en place. En effet, l'enseignant doit être en mesure de répondre aux nombreuses interrogations des élèves sur le territoire du Grand Annecy. Or, celles-ci peuvent être très variées étant donné la complexité et la pluralité des thèmes abordés : géographie du territoire, environnement, logement, habitat, activité économique, offre de services et d'équipements, mobilités et transports. On pourrait aussi envisager de faire intervenir directement en classe des acteurs du Grand Annecy sur des thèmes précis.

L'une des principales limites de la proposition pédagogique concerne la grille d'évaluation. Elle prend en compte beaucoup de critères qui ne sont pas assez explicités. Peut-être aurait-il été judicieux de séparer l'évaluation en deux parties : une sur la forme (l'oral) et une sur le fond (le scénario prospectif). Agir de la sorte permettrait d'alléger les attendus qui peuvent être conséquents lors de l'oral final qui fait office d'évaluation sommative. De plus, évaluer la forme permettrait d'évaluer plus en détail les éléments de l'oral comme la posture ou le ton de la voix. Ainsi, la grille d'évaluation proposée mériterait d'être revue et divisée en deux dans le cadre d'une évaluation en deux parties lors de la séquence.

Nous avons choisi de surcroît d'étudier l'espace proche des élèves en faisant le pari que ceux-ci auront des connaissances préalables sur un territoire qu'il parcourt et pratique chaque jour. Néanmoins, la connaissance du territoire du Grand Annecy par les élèves ne doit pas être un prérequis nécessaire à la réalisation de la séquence. En effet, il n'est pas sûr que chaque élève connaisse bien son territoire de vie, même celui qu'il pratique quotidiennement. L'enseignant doit ainsi proposer une séquence qui conviendrait à un élève ne connaissant pas le Grand Annecy. Choisir l'espace proche, en espérant qu'il soit plus familier et plus facilement analysable pour les élèves, relève donc bien d'un pari.

L'enseignant devra être attentif à la constitution des groupes. Les élèves vont sûrement constituer les groupes en fonction de leurs affinités, ce qui n'est pas un problème en soi. Or, il faudra être attentif à ce qu'ils ne considèrent pas ce projet long et fastidieux comme un jeu. Il faut aussi prendre en compte l'hétérogénéité des élèves. Un groupe trop homogène peut gêner l'avancée du projet. Un groupe composé d'élèves ne rencontrant aucune difficulté scolaire pourrait avancer très voire trop vite par rapport à un groupe composé en majorité d'élèves à besoins éducatifs particuliers. Une des solutions pourrait être de constituer les groupes en avance ou bien de modifier les groupes constitués par les élèves.

Si on se base sur les travaux réalisés par Pascal Mériaux au lycée et Florian Pons au collège, analysés précédemment, l'un des éléments les plus importants à prendre en compte est le temps. La mise en œuvre de la démarche prospective en géographie est très chronophage. Ce projet conséquent d'une dizaine d'heures doit être préparé minutieusement en amont et nécessite un engagement sérieux de la part de l'enseignant et des élèves.

L'enseignant devra aussi être très attentif à préciser aux élèves que l'objectif principal de l'utilisation de la démarche prospective en cours de géographie peut être d'éduquer à la citoyenneté. Cet objectif ne sera pas forcément compris ou déduit par les élèves. L'enseignant devra ainsi bien expliciter les objectifs en début de séquence et même les rappeler régulièrement au cours du projet.

Conclusion générale

Il s'agissait au cours de ce mémoire de trouver un moyen de travailler, à l'école, l'expression de la citoyenneté en démocratie. Après avoir découvert les travaux de Gaston Berger sur la prospective, j'ai voulu en apprendre davantage sur cette notion très large « qui peut permettre de repenser l'être et l'agir collectif » (Vidal, 2015).

Il m'a alors semblé intéressant d'axer ma recherche sur la mobilisation de la prospective territoriale dans le cadre de l'enseignement secondaire. En effet, les programmes d'histoire-géographie du secondaire donnent de plus en plus d'importance à l'expérimentation par les élèves de la démarche prospective.

N'ayant pas de classe en responsabilité durant cette année de stage, j'ai proposé une séquence de géographie mobilisant la démarche prospective. Ceci dans le but de montrer que cette démarche pouvait être utilisée comme moyen d'éducation à la citoyenneté. Le principal objectif de l'expérimentation de la prospective territoriale en classe n'est pas d'élaborer un scénario qui sera utilisé par les pouvoirs publics mais de placer les élèves dans la posture d'acteurs d'un territoire qu'ils parcourent et pratiquent quotidiennement. Ce qui placera les élèves dans une posture citoyenne active, rappelant les mots d'Hannah Arendt cités en introduction : « c'est la possibilité d'action qui fait de l'homme un être politique ». Il ne faut pas sous-estimer l'envergure de ce projet chronophage présentant différents objectifs qu'il s'agira de bien expliciter aux élèves.

Les élèves sont les citoyens de demain. Leur faire prendre conscience qu'ils ont un rôle à jouer dans cette société nous est apparu primordial. Nelson Mandela n'a-t-il pas dit que « l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde ». Sans avoir pour objectif de « changer le monde », au moins pouvons-nous avoir pour ambition de faire comprendre aux élèves qu'ils ont la possibilité d'agir pour et sur leur territoire.

Bibliographie

Introduction :

ARENDRT H., 1972, *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine.*, traduit de l'anglais par G. Durand, Paris, Calmann-Lévy. p. 192-193.

BERGER G., 1964, *Phénoménologie du temps et prospective*, Presses Universitaires de France, p. 271.

BOURON J.-B., 2017, « Prospective territoriale, géographie prospective », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/prospective>, consulté le 04/02/2022.

CAM P., 2008, « Éduquer à la démocratie », *Diogene*, 224, 4, p. 51.

Etudes de l'INSEE :

- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2409547>, « Participation aux élections présidentielles par âge en 2017 », Insee, paru le 07/06/2019, consulté le 05/03/2022.
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3140794>, « Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017 », INSEE Première, n°1671, paru le 19/10/2017, consulté le 05/03/2022.

MUXEL A., 2008, « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique ? », *Les Cahiers du conseil constitutionnel*, n°23.

Première partie :

ANDERSSON J., 2013, « Qu'est-ce que la prospective ? », conférence donnée à Sciences Po Paris, <https://www.youtube.com/watch?v=LhI407NXo8g>, consulté le 21 février 2022.

BARRERE A., MARTUCCELLI D., 1998, « La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique », *Revue française de sociologie*, 39, 4, p. 651-671.

BERGER G., 1960, *Revue prospective*, 6, Presses Universitaires de France, p. 1.

BONIFACE P., LAFONT RAPNOUIL M., 2021, « Comprendre le monde S5#2 – Manuel Lafont Rapnouil - "La prospective, c'est quoi ? », interview sur YouTube, <https://www.youtube.com/watch?v=WXRbKOcea7E>, consulté le 22 février 2022.

BOUGUERRA T., 1999, « La citoyenneté : sa définition, ses lieux et conditions d'exercice », Tréma, 15-16, p. 69-72.

BOURON J.-B., 2017, « Prospective territoriale, géographie prospective », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/prospective>, consulté le 04/02/2022.

BOURON J.-B., 2022, « Aménagement du territoire, aménagement « des territoires » », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/amenagement-du-territoire#:~:text=L'am%C3%A9nagement%20du%20territoire%20d%C3%A9signe,'appropriation%20d'un%20territoire>, consulté le 22/02/2022.

BRUNET, R., FERRAS, R. et THERY, H. (1992) *Les mots de la géographie, dictionnaire critique.*, La Documentation Française, 470 p.

- DELER J.-P., « Prospective », in Brunet, Ferras & Théry, p. 406.

CORDOBES S., 2017, « Prospective : de l'ingénierie territoriale et urbaine à la pédagogie scolaire », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-espaces-scolaires/geographie-a-l-ecole/prospective-ingenierie-pedagogie>, consulté le 04/02/2022.

CORDOBES S., 2020, « La prospective territoriale peut-elle contribuer à édifier les territoires du monde anthropocène ? », conférence donnée à l'Ecole urbaine de Lyon, https://www.youtube.com/watch?v=oL0kRv8y3r8&t=670s&ab_channel=EcoleUrbainedeLyonEUL, consulté le 10/03/2022.

EMSELLEM K., LIZIARD S., SCARELLA F., 2012, « La géoprospective : l'émergence d'un nouveau champ de recherche ? », *L'Espace géographique*, 41, 2.

GEORGE P., VERGER F., 1970 (1^{ère} édition), *Dictionnaire de la Géographie*, Presses universitaires de France, 472 p.

GODET M., DURANCE P., 2011, *La prospective stratégique pour les entreprises et les territoires*, Paris.

GOURMELON F., HOUET T., VOIRON-CANICIO C., JOLIVEAU T., 2012, « La géoprospective, apport des approches spatiales à la prospective », *L'Espace géographique*, 41, 2, p. 97-98.

HOUET T., GOURMELON F., 2014, « La géoprospective – Apport de la dimension spatiale aux démarches prospectives », *Cybergeo : European Journal of Geography*.

LAUDIER I., RENO L., 2020, « Prospectives et co-construction des territoires au XXI^e siècle », Colloque de Cerisy, Hermann.

LÉVY, J., LUSSAULT, M. (dirs.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p.

LÉVY, J., LUSSAULT, M. (dir.), 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Belin, 1127 p.

- CORDOBES S., « Prospective territoriale », in Lévy & Lussault, p. 819-821.

« Prospectif, prospective », *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition (actuelle), <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P4687>, consulté le 21/03/2022.

« Prospective », *Dictionnaire de français Larousse en ligne*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/prospectif/64475>, consulté le 21/03/2022.

RAYMOND R., 2009, « La « société civile », ce « nouvel » acteur de l'aménagement des territoires », *L'Information géographique*, 73, 2.

STASZAK J.-F., 2000, « Prophéties autoréalisatrices et géographie », *L'Espace géographique*, 29, 2, p. 105-119.

VANIER M., 2015, « 28 scénarios de prospective territoriale pour la France : relecture transversale », *L'Information géographique*, 79, 2, p. 79-91.

VIDAL C., 2015, « La prospective dans tous ses états : réinventer nos pratiques ? », conférence donnée à l'école AgroParisTech, <http://www2.agroparistech.fr/podcast/La-prospective-dans-tous-ses-etats-reinventer-nos-pratiques-3926.html>, consulté le 10/03/2022.

VIDAL C., 2015, « La prospective territoriale dans tous ses états. Rationalités, savoirs et pratiques de la prospective (1957-2014) », thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Michel Lussault et de Jean-Jacques Wunenburger, université de Lyon.

Youtubeur Thomas Durand alias « La tronche en biais », 2019, « La prospective : boule de cristal ou méthode scientifique ? », conférence du Festival de géopolitique de Grenoble Ecole de Management, <https://www.youtube.com/watch?v=qYkCEtk0RN8&t=18s>, consulté le 21 février 2022.

Deuxième partie :

BARTHES A., BLANC-MAXIMIN S., DORIER E., 2019, « Quelles balises curriculaires en éducation à la prospective territoriale durable ? Valeurs d'émancipation et finalités d'implications politiques des jeunes dans les études de cas en géographie », *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, 51.

CORDOBES S., 2017, « Prospective : de l'ingénierie territoriale et urbaine à la pédagogie scolaire », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-espaces-scolaires/geographie-a-l-ecole/prospective-ingenierie-pedagogie>, consulté le 04/02/2022.

Institut Français de l'Éducation, 2017, « Qu'est-ce que la prospective territoriale ? », <http://ife.ens-lyon.fr/geo-et-prospective/la-prospective/definition/>, consulté le 15 avril 2022.

LAZZAROTTI O., 2013, « Habiter », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/habiter>, consulté le 28 avril 2022.

LEROUX X., 2020, « La prospective en géographie : point d'équilibre entre la classe et le terrain ? », *Carnets de géographes*, 14.

Manuel scolaire d'histoire-géographie de 3^{ème}, édition 2016, dossier : « un aménagement de proximité : EuropaCity » aux pages 300 et 301, Hatier.

MERIAUX P., 2016, « Lyon-Duchère 2030, Scénarios prospectifs des élèves de Seconde - Lycée Martinière Duchère », <https://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1103>, consulté le 23 mai 2022.

PONS F., 2021, « Penser la ville de demain en sixième : un exemple de démarche prospective au cycle 3 (quartier Valmy, Lyon) », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-espaces-scolaires/geographie-a-l-ecole/ville-de-demain-6e-valmy>, consulté le 23 mai 2022.

Troisième partie :

CRAHAY M., janvier-mars 2006, « Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation », *Revue française de pédagogie*, 154, <http://journals.openedition.org.univ-smb.idm.oclc.org/rfp/143>, consulté le 3 novembre 2022.

HOLLINGWORTH J., YBARRA S., 2013, *L'enseignement explicite : une pratique efficace*, Chenelière Education.

Manuel scolaire d'histoire-géographie de 3^{ème}, édition 2016, définition de « l'aménagement », page 434, Belin.

NIKOLLI A., 2022, « Le lac d'Annecy, entre images et réalités : approche géographique d'un espace convoité », *Géoconfluences*, <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/lac-annecy-espace-convoite>, consulté le 23 octobre 2022.

Site internet du Grand Annecy :

- <https://www.grandannecy.fr/france/PROJETTERRITOIRE/page/PROJET-DE-TERRITOIRE.html#gsc.tab=0>
- Document : « *Grand Annecy - projet de territoire le Grand Annecy territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe* », 7 février 2019 (AR contrôle de légalité : 074-200066793-20190207-D 2019 30-DE, en date du 12/02/2019 ; référence acte : d_2019_30)
- Document : « *Enquête Publique du 19/01/2022 au 21/02/2022 – Projet de plan de Mobilité 2030 du Grand Annecy* », TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE DÉCISION N° E21000169/38 du 22 septembre 2021, ARRÊTÉ N° ARR-2021-40 Madame la Présidente du Grand Annecy, en date du 9 décembre 2021
- Document : « *Agglomération Annecy 2030 : Document d'orientation* », (contrôle de légalité : 074-247400427-20121025-2012_330-DE, en date du : 31/10/2012, référence acte : 2012 330)
- Document : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017

RESSOURCES INSTITUTIONNELLES :

Ministère de l'Éducation nationale. Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) : Arrêté du 17-7-2020. BO n°31 du 30 juillet 2020

Ministère de l'Éducation nationale. Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4) : Arrêté du 17-7-2020. BO n°31 du 30 juillet 2020

Ministère de l'Éducation nationale. Programme de l'enseignement d'histoire-géographie de la classe de seconde générale et technologique, de la classe de première de la voie générale et de la classe de première de la voie technologique : Arrêté du 17-1-2019. Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019

« Ressources d'accompagnement du programme d'histoire-géographie au cycle 3 ». Eduscol | ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire, <https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3>. Consulté le 14 avril 2022.

« Ressources d'accompagnement du programme d'histoire-géographie au cycle 4 ». Eduscol | ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire, <https://eduscol.education.fr/298/histoire-geographie-cycle-4>. Consulté le 26 avril 2022.

- Fiche Eduscol du Thème 2 de géographie de la classe de 3^e : « Pourquoi et comment aménager le territoire ? » : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Geographie_\(ok\)/05/3/C4_GEO_3_Th2_Pourquoi_et_comment_amenager_le_territoire_558053.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Geographie_(ok)/05/3/C4_GEO_3_Th2_Pourquoi_et_comment_amenager_le_territoire_558053.pdf)
- « Atelier “Prospective”- formation institutionnelle, juin 2016, CAN@BAE Histoire-Géographie », animé par Catherine Barruel, Patrice Pasqualini et Pascal Mériaux, <https://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1150>, consulté le 12 mai 2022

Sites internet académiques :

Académie de Bretagne : <https://www.toutatice.fr/portail/cms/espace-educ/pole-arts-et-humanites/histoire-geographie-ecjs/hg-college-2016/hg2016.1463663713904/3-des-demarches.proxy>, consulté le 28 avril 2022

Académie de Nantes : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/ressources/la-geographie-prospective-mise-au-point-et-approches-pedagogiques-1015499.kjsp>, consulté le 28 avril 2022

Académie d'Amiens : <http://histoire-geo.ac-amiens.fr/GEOGRAPHIE-PROSPECTIVE.html>, consulté le 28 avril 2022

Table des matières des annexes

Annexe 1 : pages 300 et 301 du manuel d'histoire-géographie de 3^{ème}, Hatier, 2016.

Annexe 2 : exercice de prospective territoriale mené en 6^{ème}, Florian Pons (collège Jean de Verrazane), « Valmy 2040 », *Géoconfluences*.

Annexe 3 : exercice de prospective territoriale mené en Seconde, Pascal Mériaux (lycée La Martinière), « Lyon Duchère 2030 ».

Annexe 4 : fiche programmatique de la séquence : « Etude d'un territoire et de son aménagement : ANNECY 2050. ».

Annexes 5 : documents utilisés pour la séquence d'enseignement sur le Grand Annecy.

Annexe 6 : pages 286 et 287 du manuel d'histoire-géographie de 3^{ème}, Belin, 2016.

Prospectives ÉTUDE DE CAS

Un aménagement de proximité : EuropaCity

COMPÉTENCE
Je travaille en groupe
Etudier un aménagement de demain

Situé au nord de Paris, EuropaCity est un vaste projet d'aménagement dont l'achèvement est prévu pour 2024. Ses enjeux suscitent des conflits d'acteurs.

► **Quels sont les enjeux du projet d'aménagement EuropaCity, aujourd'hui et demain ?**

1 Le projet EuropaCity

« Auchan veut créer en 2024 à Gonesse, dans le nord de Paris, un nouveau quartier de 80 ha mêlant centre commercial géant et zone de loisirs XXL, avec un parc aquatique, couvert, une piste de ski indoor, une salle de spectacle, un cirque, etc. Son nom : EuropaCity. Si l'ouverture est envisagée en 2024, c'est qu'une gare de métro de la ligne 17 du Grand Paris est attendue à cette date. Mais ce projet n'est pas du goût de tous, notamment du Collectif pour le triangle de Gonesse. Cette association accuse Auchan de détruire d'excellentes terres agricoles. "Ce sont les pouvoirs publics qui ont décidé d'urbaniser ce territoire, pas Auchan", se défend Christophe Dalsstein, en charge du projet EuropaCity. Mi-octobre, Manuel Valls a encore rappelé qu'EuropaCity faisait partie des projets soutenus par le gouvernement dans le cadre du Grand Paris. Par ailleurs, le Conseil régional d'Île-de-France a adopté le schéma directeur de la région qui entérine ce projet. De plus, 70 % des habitants des communes avoisinantes sont favorables à EuropaCity, qui promet la création de 11 500 emplois directs »

► D'après Jean Yves Guérin, « EuropaCity, un autre grand projet contesté », ledigaro.fr, 5 novembre 2014.

► Ce sondage est contesté, notamment par le Collectif pour le triangle de Gonesse.

hatier-clc.fr/hg3035

Objectifs de mise en service du métro

- 2017
- 2020
- 2023
- 2024
- 2025
- 2027
- 2030
- au-delà de 2030

16 : numéro de ligne
o : gare

2 EuropaCity dans le projet du Grand Paris

Le projet du Grand Paris prévoit la réalisation d'un métro automatique en rocade, programmé pour faire le tour de la capitale en 2030.

hatier-clc.fr/hg3036

3 Une affiche du Collectif pour le triangle de Gonesse (CPTG)

NON EUROPA CITY
un autre projet est possible
collectif-cptg.org

4 Une vue d'EuropaCity en 2024 (image de synthèse)

Après un débat public en 2016, les travaux d'EuropaCity doivent débuter en 2019 pour une ouverture prévue en 2024.

hatier-clc.fr/hg3037

Le projet EuropaCity en chiffres

- 150 000 m² de loisirs
- 230 000 m² de commerce
- 7 hectares de ferme urbaine
- 31 millions de visites annuelles, dont 6 millions de touristes
- 100 % des besoins en énergie produits sur place
- 3,1 milliards d'euros d'investissement privé

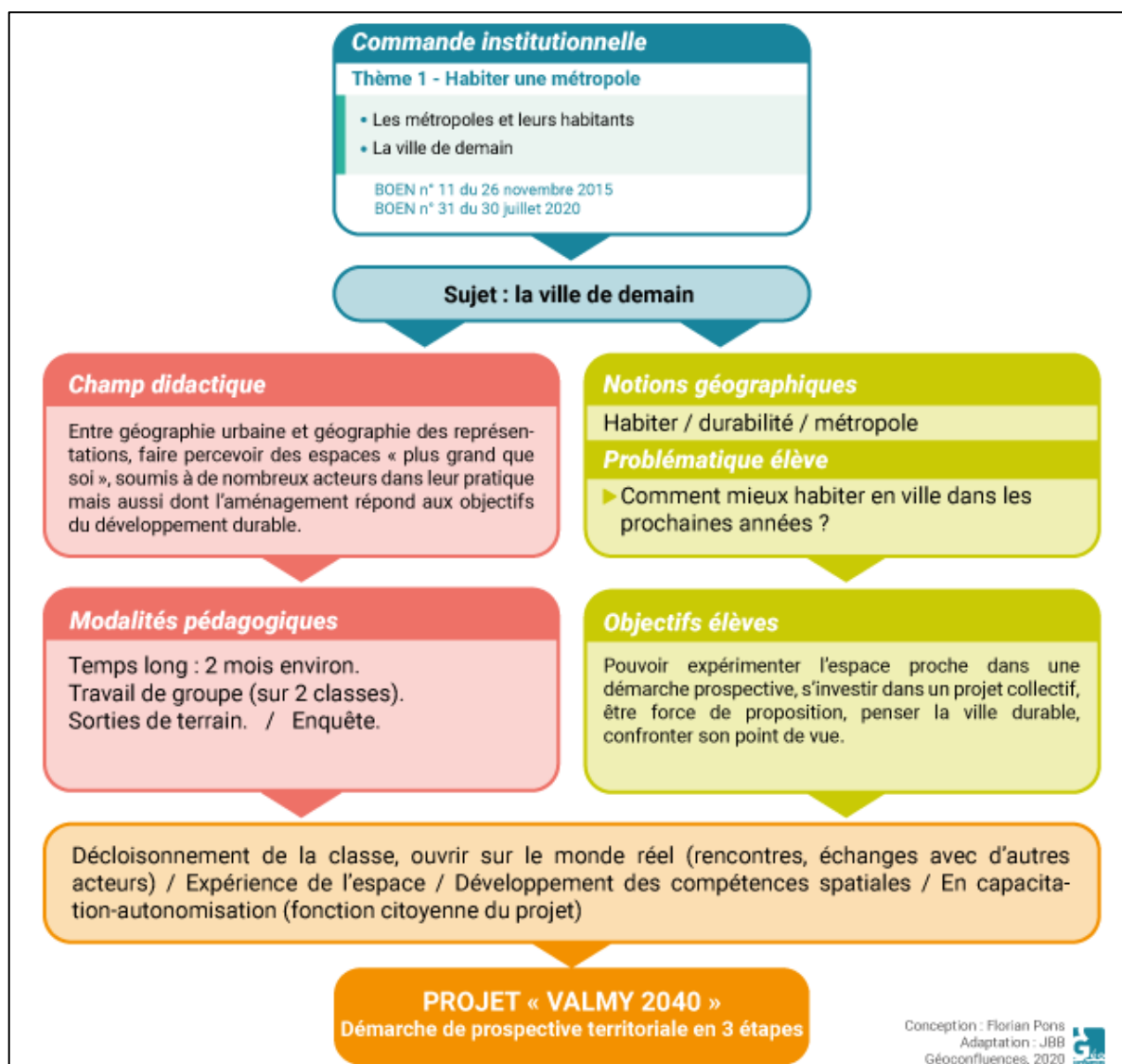
www.europacity.com, 2016.

ACTIVITÉS

L'exemple d'Europa City	Un aménagement dans mon territoire de proximité
Étape 1 Décrire l'aménagement de proximité	
1. Doc. 1 et 4 Qu'est-ce que le projet EuropaCity ?	► Pour décrire un aménagement de proximité Menez votre enquête sur le terrain pour observer les lieux (prenez des photographies). Rassemblez des documents au CDI sur le projet.
2. Doc. 1, 2 et 4 Où et quand cet aménagement doit-il être réalisé ?	
Étape 2 Identifier les acteurs de l'aménagement	
3. Doc. 1 Quels acteurs interviennent dans ce projet ?	► Pour identifier les acteurs et leurs positions face au projet Réalisez l'interview d'un acteur de l'aménagement (élu, entrepreneur, etc.). Réalisez des « micros-trottoirs » auprès des habitants pour comprendre leurs points de vue. Si un débat public sur le projet a lieu, vous pouvez y participer avec votre classe.
4. Doc. 1 et 3 Qui s'oppose à ce projet ? Pourquoi ?	
Étape 3 Comprendre les enjeux de l'aménagement pour demain	
5. Doc. 1, 2 et 4 Quels sont les objectifs d'EuropaCity ?	► Pour comprendre les enjeux de l'aménagement Dans un dossier, sur des posters ou dans un diaporama : Présentez le projet et ses acteurs. Décrivez et expliquez les objectifs de l'aménagement. Rédigez deux scénarios prospectifs : l'un montrant comment l'aménagement atteint ses objectifs dans le futur et pourquoi, l'autre montrant qu'il n'y parvient pas et pourquoi.
Je travaille en groupe	
En groupes, rédigez deux scénarios prospectifs sur EuropaCity : - l'un expliquant qu'EuropaCity est en 2030 un centre commercial et de loisirs majeur ; - l'autre expliquant qu'EuropaCity est en 2030 un centre peu fréquenté.	

14 | Aménager pour réduire les inégalités 301

Annexe 2 : exercice de prospective territoriale mené en 6^{ème}, Florian Pons (collège Jean de Verrazane), « Valmy 2040 », *Géoconfluences*.



Annexe 3 : exercice de prospective territoriale mené en Seconde, Pascal Mériaux (lycée La Martinière), « Lyon Duchère 2030 ».



J.O 2030 à Lyon :

Notre belle ville de Lyon accueillera donc les prochains J.O et les grandes stars du sport logeront à la Duchère.

Après les plus belles villes du monde la Flamme olympique s'arrêtera à Lyon, avec elle tous les grands noms du sport international.

Les quatre coins du monde seront représentés, les délégations de l'Allemagne, du Niger ou encore du Canada...

Les épreuves se dérouleront dans les diverses infrastructures sportives de la ville de Lyon, tel que le stade des Lumières, le stade de Gerland, La piscine olympique de Vaise récemment rénovée, le Palais Omnisport...

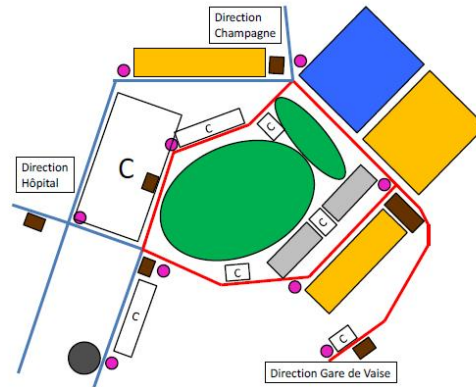
Pour favoriser la venue massive des touristes et des délégations la ville de Lyon mettra en place des nouvelles lignes de bus ainsi qu'une augmentation des fréquences de métro, bus, trains et autres transports en communs. L'anneau des sciences enfin terminé pourra servir à minimiser le nombre de véhicules en ville et permettra l'utilisation des modes doux et transports en communs. Le village olympique sera installé dans le quartier de la Duchère récemment réhabilité pour pouvoir accueillir des touristes et les athlètes lors des J.O.

Cette compétition optimisera l'image de la ville, le maire de Lyon a déclaré « Les J.O doivent montrer que Lyon est dynamique et attractive ». Ainsi le quartier de La Duchère sera valorisé économiquement puisque les magasins et grandes surfaces seront ouvertes et donc accessibles pour des achats divers... Cela va créer également des emplois sur l'ensemble de la ville puisqu'il va falloir engager des agents d'entretien ainsi que des chauffeurs de bus et des employés sur les infrastructures olympiques pour les multiples tâches à accomplir.

Le village olympique sera installé dans le quartier de la Duchère récemment réhabilité pour pouvoir accueillir des touristes et les athlètes lors des J.O. (voir le plan du projet).



Emma K, Gaëtan B, Pierre A, Myndira S, Raphaël T.



I. Bâtiments à pourvoir (construire, rénover, détruire et reconstruire)

1. Habitations, infrastructures et télécommunications

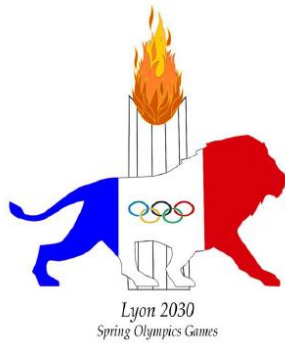
- Résidence des juges et des personnes importantes (VIP)
 - Résidence des athlètes et des délégations
 - Centres de premiers soins et rééducation
 - Centres d'entraînement des athlètes
 - Tour Panoramique reconvertie en Radio et de télécommunications
2. Commerces et économies
- Restaurants dédiés au athlètes et au staff technique
 - Zones commerciales ou petits commerces

II. Moyen de Transports

- Voies piétonne et vélo
- Voies piétonnes, vélo et Tramway
- Station Vélvo

Le quartier sera organisé autour des centres d'entraînement des athlètes ainsi que leurs logements, mais également ceux des entraîneurs et des différentes personnalités. Des centres de soins seront installés, la tour panoramique sera reconvertie en centre de presse et de communication. Les rues seront transformées en rues piétonnes, pistes cyclables et rames des tramways. Cette valorisation des modes doux et des transports en communs dans le village olympique a été appuyée par le maire de Lyon qui a insisté pour qu'aucun véhicule motorisé (sauf véhicules de secours) ne circule dans le village.

Cet événement ne fait pas que des heureux, les contestations sont nombreuses, c'est ce que montre ce sondage réalisé auprès de plusieurs Duchérois. Hausse des impôts, projet trop coûteux, démolition de nombreuses habitations, les infrastructures construites ne serviront à rien après... Des arguments qui reviennent souvent de la part de l'opposition.



En exclusivité, découvrez le futur logo !

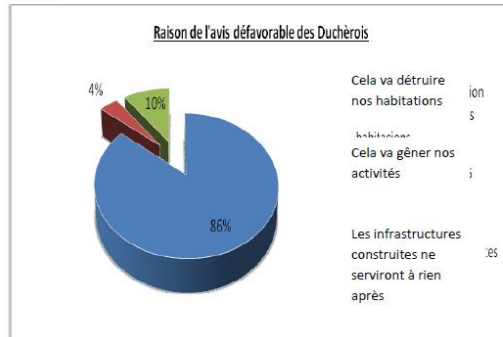
Notre enquête sociologique

→ 80 % pour les JO

Nous avons demandé aux habitants Lyonnais et Duchérois leurs avis concernant la proposition d'organisation des jeux olympiques d'été de 2030 à Lyon. Leurs réponses concernant le sujet sont plutôt favorables à 80 % pour l'organisation des jeux.

Concernant le lieu du village olympique à la Duchère, les réponses des Lyonnais sont presque unanimes. En effet, avec 87 % pour et 13 % contre, le lieu est tout trouvé. Les raisons cependant sont plus variées : 32 % pense que cela brisera la « mauvaise » image du quartier, 28 % pense que cela améliorera la réputation et l'attrait de la Duchère, mais seulement 3 % pense que le quartier de la Duchère est un lieu idéal pour accueillir les athlètes mondiaux.

Pour les réponses des Duchérois, c'est tout le contraire, 8 % seulement sont favorables. Leurs raisons sont plus ciblées autour d'un argument principal : 86 % nous ont répondu que cela obligera l'organisation olympique à détruire leurs habitations. Cela les obligera donc les habitants à déménager de leurs quartiers, et pour certains de leurs lieu de naissance.



FICHE PROGRAMMATIVE DE SEQUENCE : Etude d'un territoire et de son aménagement : « ANNECY 2050 »

Classe : 3^{ème}

Problématique : *Quelles sont les évolutions possibles pour le territoire du Grand Annecy ? Quel rôle puis-je y jouer ?*

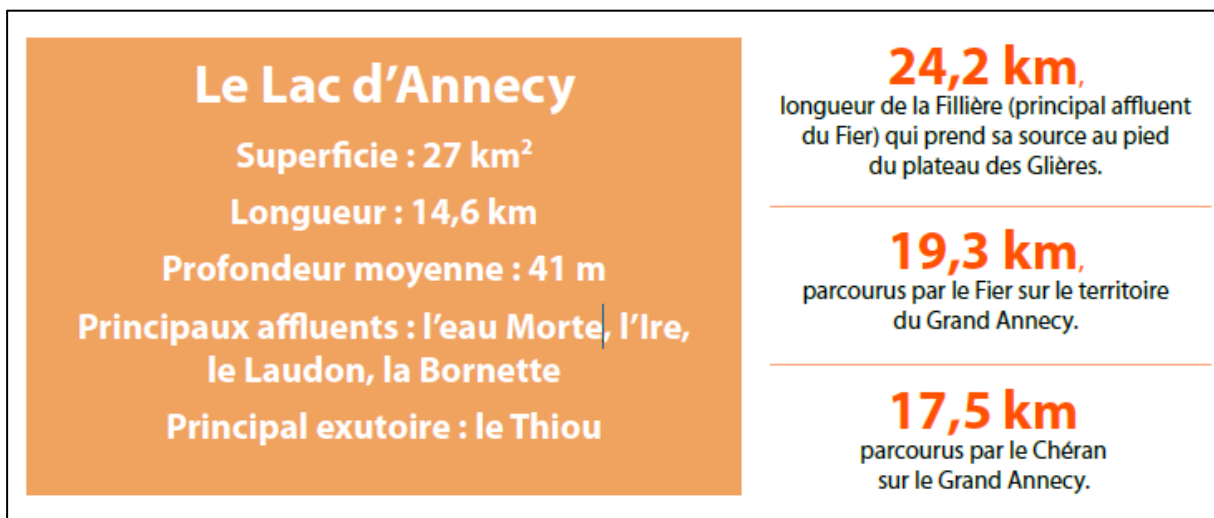
Séance n°	Fil conducteur Questionnement	Objectifs et activités	Compétence(s) associées
1 (2h)	Qu'est-ce que le Grand Annecy ? Quelles sont les caractéristiques du territoire du Grand Annecy ?	Introduction, présentation du Grand Annecy et phase de diagnostic territorial	-Analyser et comprendre un document : utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique. -Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres. -Vérifier la source des informations et leur pertinence (ex : document provenant du Grand Annecy).
2 (1h)	Quels sont les enjeux pour le territoire du Grand Annecy ?	Phase de délimitation des enjeux pour « Annecy 2050 »	-Poser des questions, se poser des questions à propos de situations géographiques. -S'approprier et utiliser un lexique spécifique : celui de la prospective.
3 (3h)	Quelles sont les évolutions possibles pour le territoire du Grand Annecy ?	Elaboration des scénarios « Annecy 2050 » et d'un croquis d'aménagement du territoire du Grand Annecy	-Construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes géographiques. -Justifier une démarche, ici prospective. -Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour

			<p>élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.</p> <p>-Réaliser des productions graphiques : un croquis du Grand Annecy</p>
4 (1h)		Exposés oraux des différents scénarios « Annecy 2050 »	<p>-S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger</p> <p>-Réaliser un diaporama</p>
5 (1h)	Mise en débat des différents scénarios proposés par les élèves.	Les élèves, futurs citoyens, expérimentent la posture d'acteur de leur territoire en faisant des choix	-Discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix.
6 (2h)	Quelles sont les finalités de l'aménagement du territoire en France ?	Mise en perspective à l'échelle nationale : l'aménagement du territoire français pour répondre aux inégalités	-Se repérer dans l'espace : changer d'échelle en géographie pour analyser un phénomène

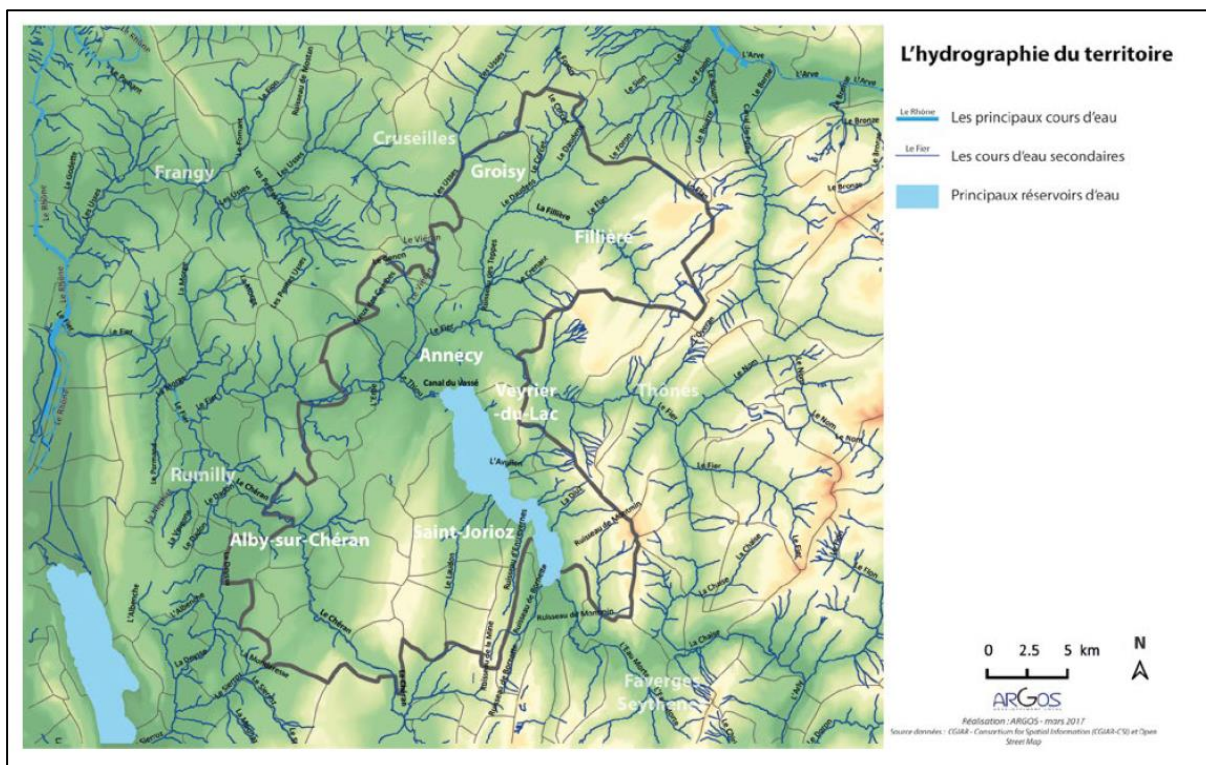
Annexes 5 : documents utilisés pour la séquence d'enseignement sur le Grand Annecy.



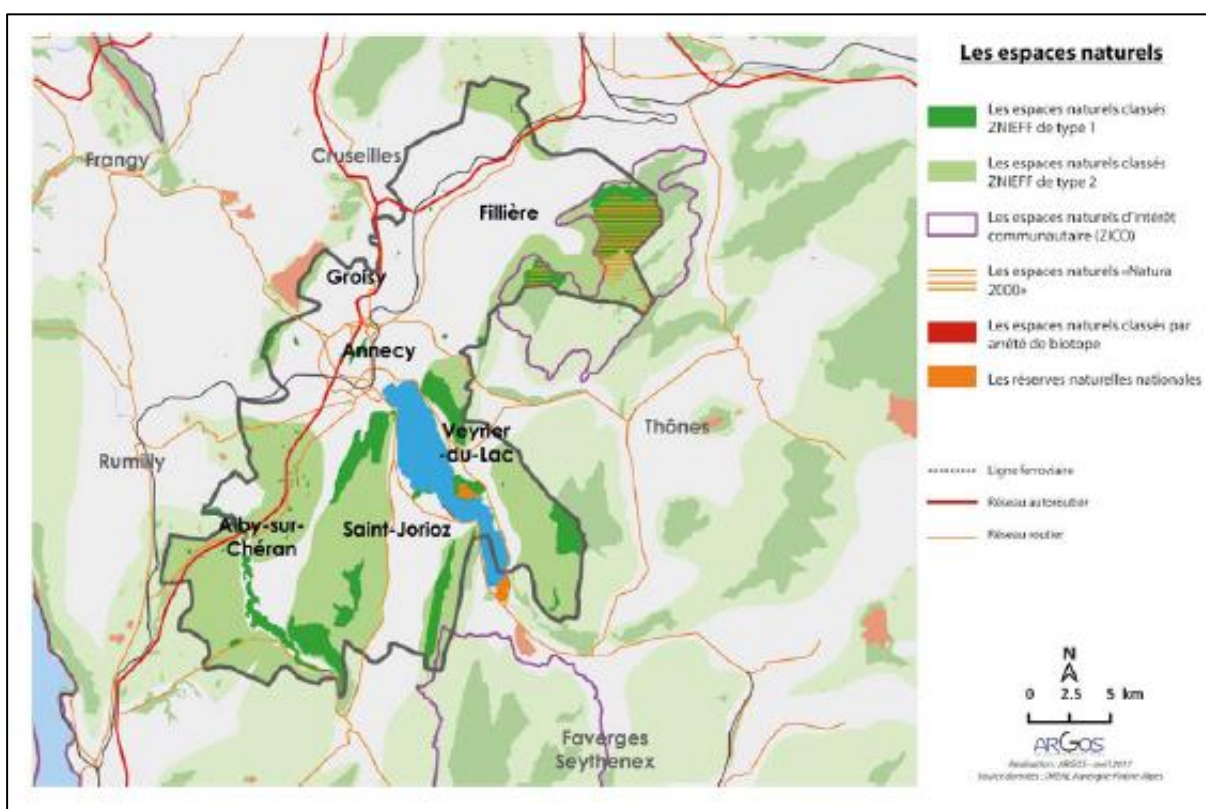
Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



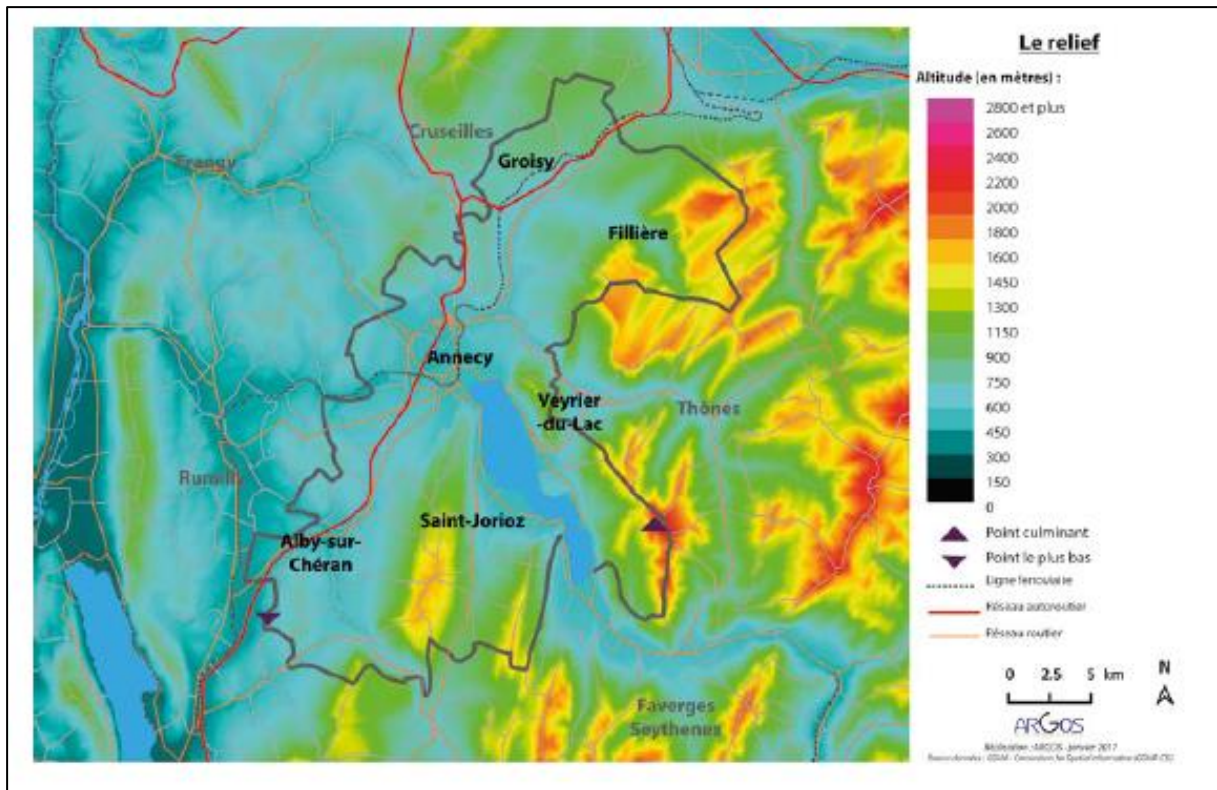
Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : *Atlas : Regards sur le Grand Anancy*, octobre 2017.



Source : <https://www.anancy.fr/212-gestion-des-dechets.htm>

1

site de valorisation des déchets verts.

Données 2017 Grand Annecy

Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.

» Les secteurs d'activités économiques

83 %

des établissements marchands (hors agriculture et administration publique) se concentrent dans le secteur du commerce, des transports et des services.

Données 2015 Base-co CCI via données INSEE



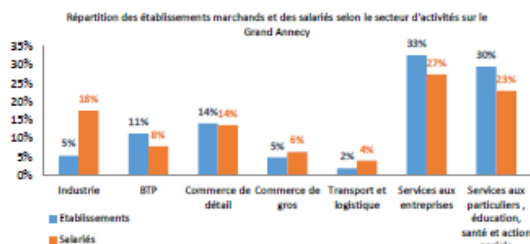
5 %

des établissements se situent dans le secteur de l'industrie (5 % en Haute-Savoie et en France).

Données 2015 Base-co CCI via données INSEE

50,2%
des établissements actifs n'ont pas de salarié.

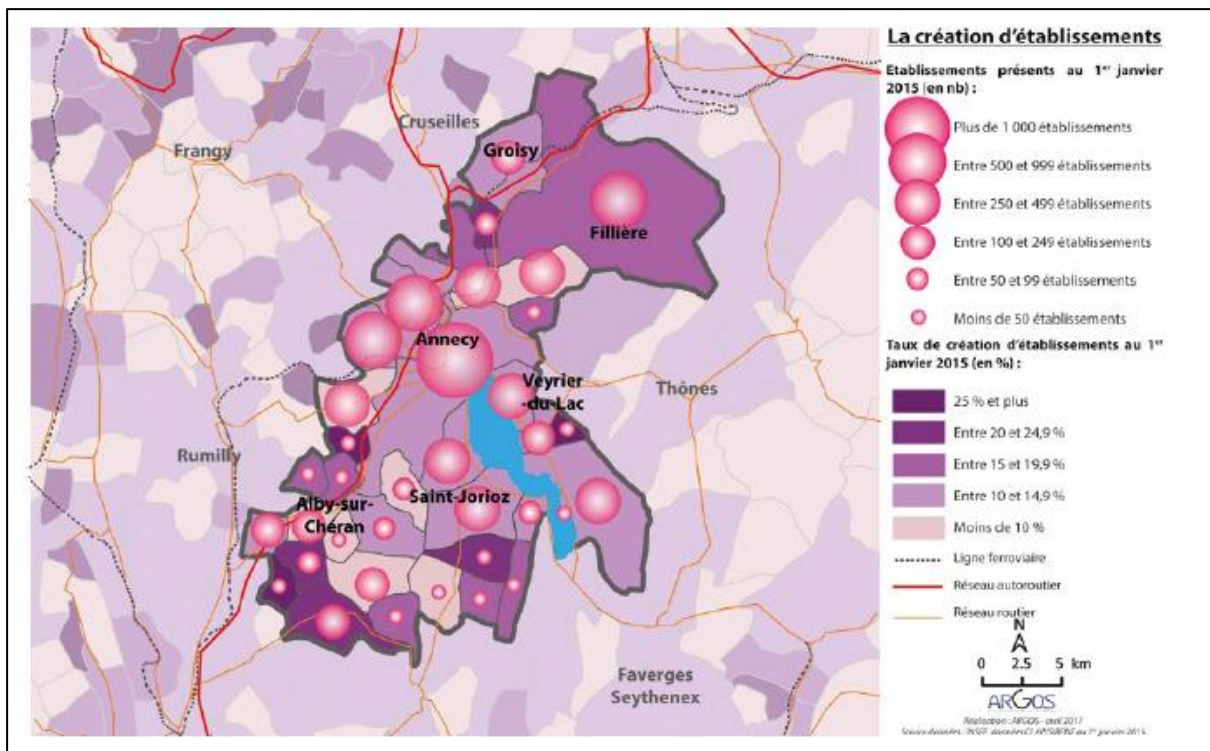
Données 2015 Base-co CCI via données INSEE



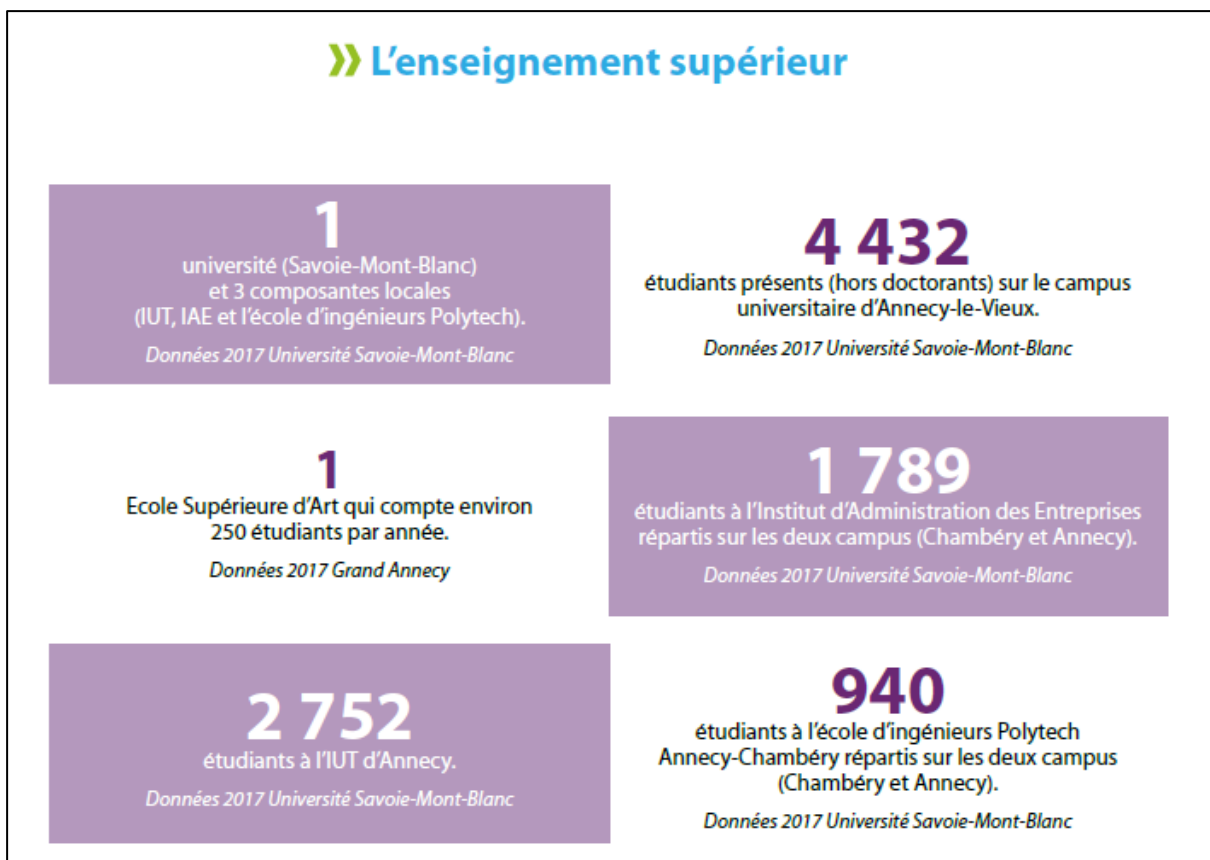
27 %
des salariés dans les établissements de services aux entreprises, suivi par le secteur des services aux particuliers (23%) et l'industrie (18 %).

Données 2015 Base-co CCI via données INSEE

Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.

» L'emploi transfrontalier

1^{ère}

destination de travail à l'étranger pour les actifs du Grand Anancy : le Canton de Genève.

Données 2015 OCSTAT - Office Cantonal de Statistique

10 795

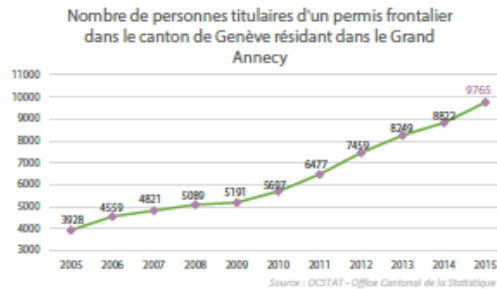
actifs résidant sur le Grand Anancy disposent d'un permis de travail frontalier pour le Canton de Genève soit près de 11 % des actifs du territoire.

Données 2015 OCSTAT - Office Cantonal de Statistique

+ 150 %,

de hausse du nombre de personnes titulaires d'un permis frontalier sur le Grand Anancy entre 2005 et 2015.

Données 2015 OCSTAT - Office Cantonal de Statistique



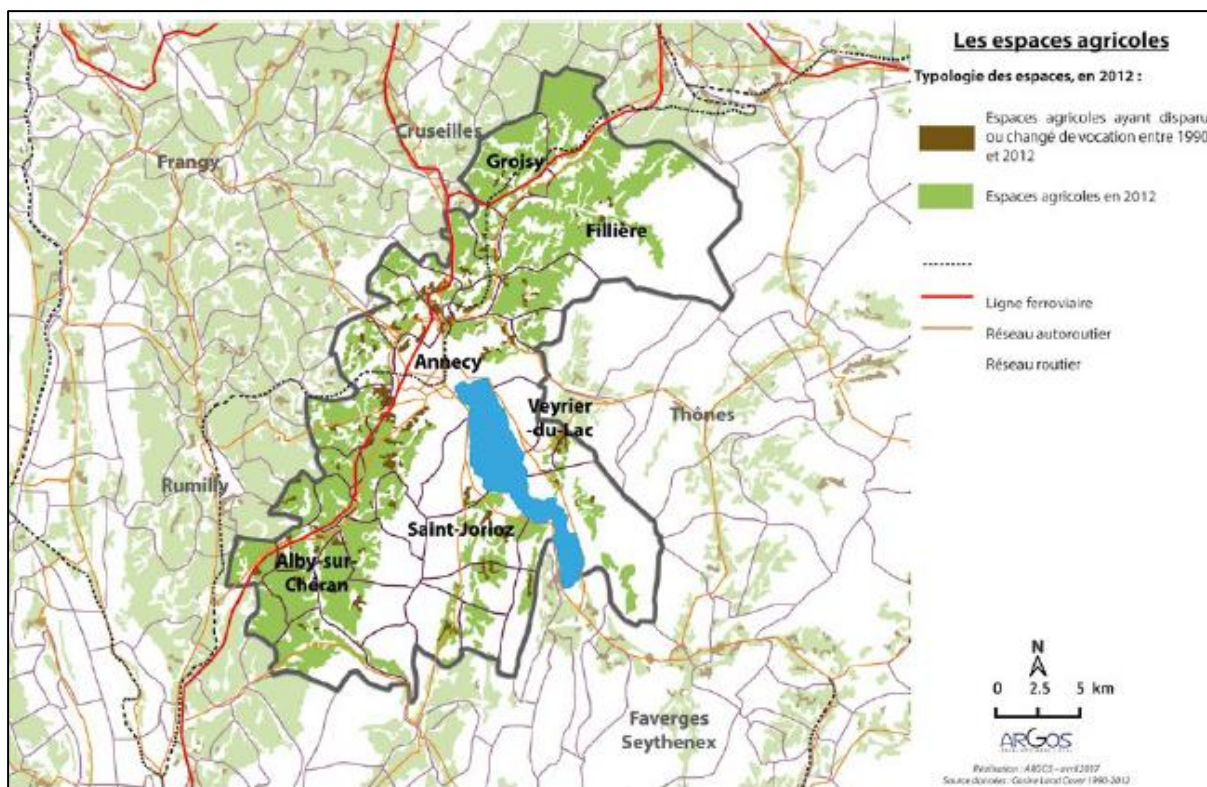
Source : *Atlas : Regards sur le Grand Anancy*, octobre 2017.

19 000

hectares d'espaces agricoles, en 2012
(contre 20 400 en 1990).

Données 1990-2012 Corine Land Cover

Source : *Atlas : Regards sur le Grand Anancy*, octobre 2017.



Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : NIKOLLI A., 2022, « *Le lac d'Annecy, entre images et réalités : approche géographique d'un espace convoité* », Géoconfluences.

+ 40 000
habitants sur la période 1990-2013,
soit + 1,7 %, de taux croissance
démographique annuelle globale
à l'échelle du Grand Annecy.

Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.

4

résidences sont exclusivement dédiées
aux étudiants soit une capacité de près
de 630 personnes.

Données Grand Annecy

Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.

8 629

demandeurs de logements sociaux
au 1^{er} janvier 2017 dont 29 % déjà logés
dans le parc HLM.

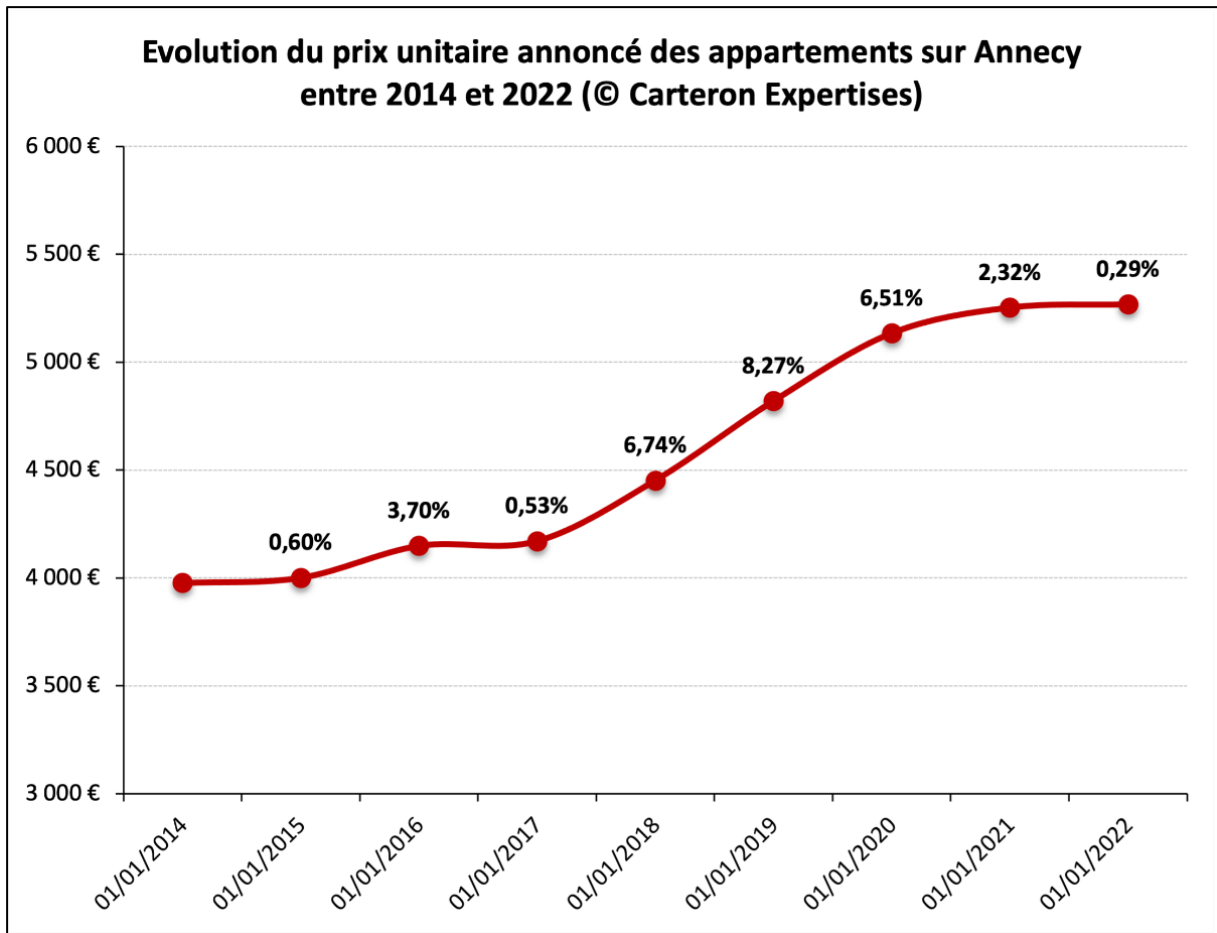
Parmi ces demandeurs, 45 % sont des personnes
seules, 22 % des familles monoparentales
et 22% des couples avec enfant(s).

Données 2017 Grand Annecy

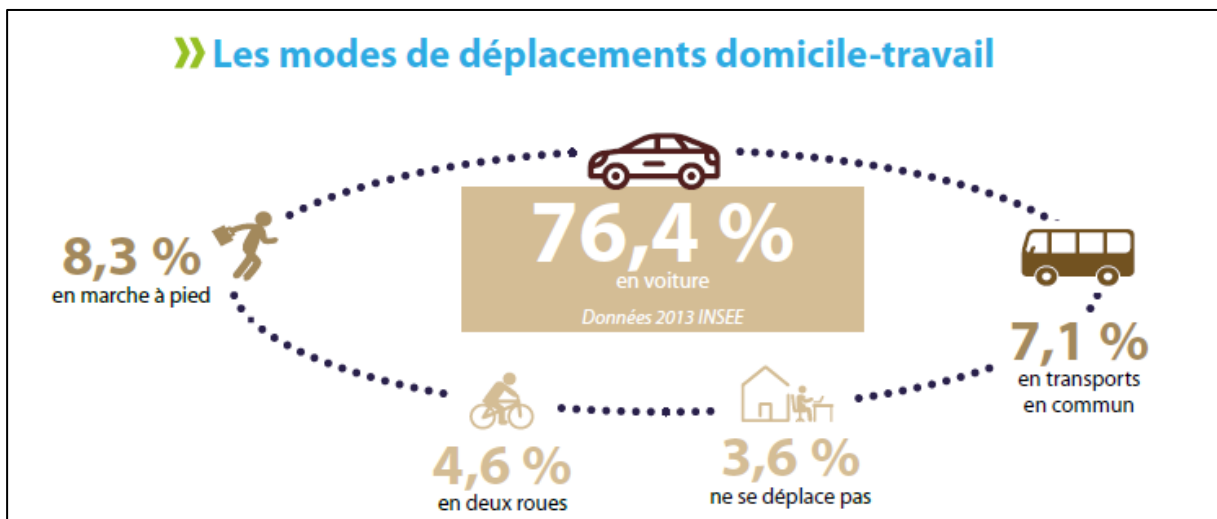
Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : <https://www.agencebfm-immo.com/fr/article/actualites-3/immobilier-connaissiez-vous-les-10-grandes-villes-les-plus-cheres-de-france-41>



Source : <https://www.carteron-expertises.com/blog-fr/96-maisons-individueles-lotissements-et-si-emmanuelle-wargon-avait-raison-2.html>



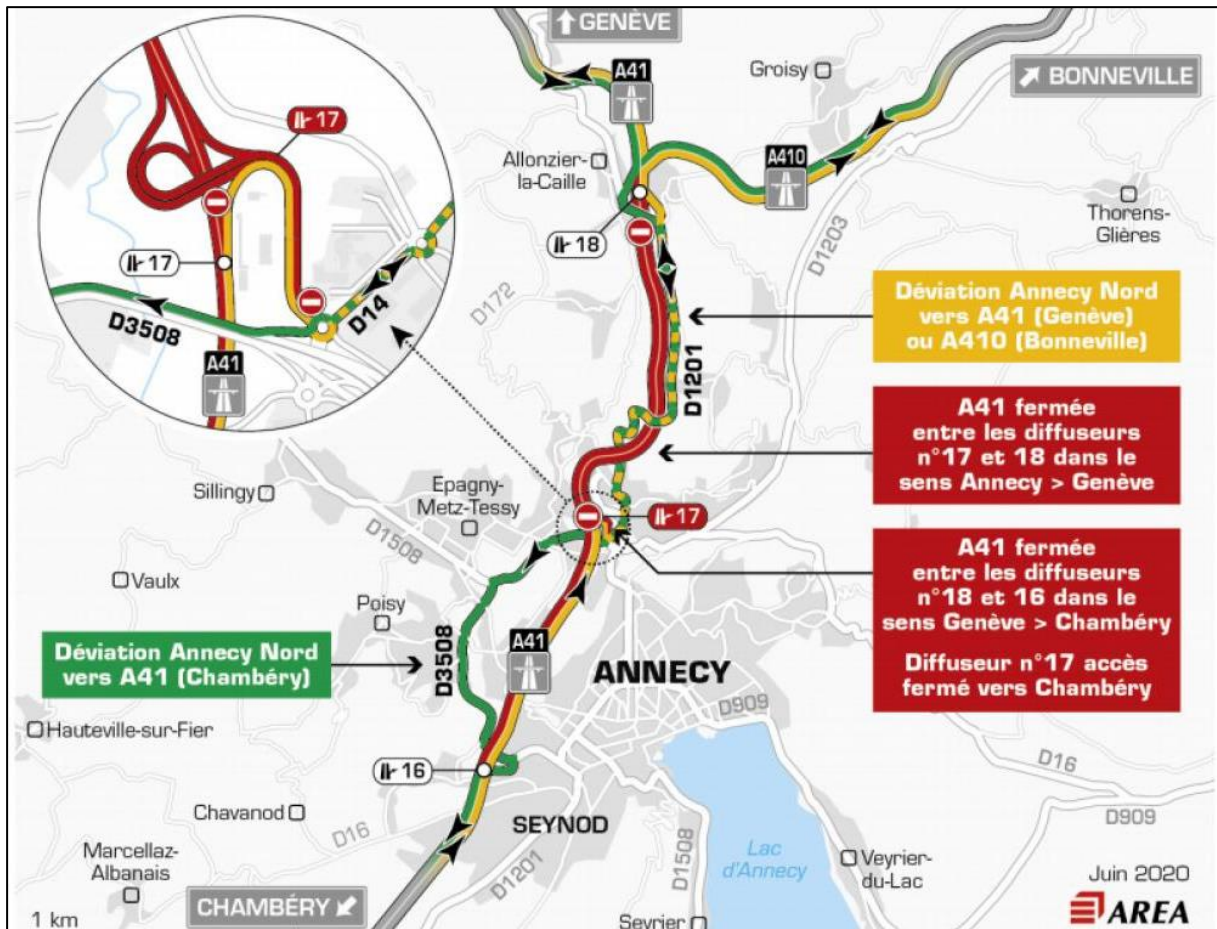
Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : <https://www.sibra.fr/>



Source : <https://www.lessorsavoyard.fr/47919/article/2022-09-30/anecy-pourquoi-les-velonecy-vont-devenir-plus-difficiles-et-plus-chers-louer>





Source : <https://www.ledauphine.com/economie/2022/01/03/vinci-a-pris-les-commandes-de-l-aeroport-d-ancey>

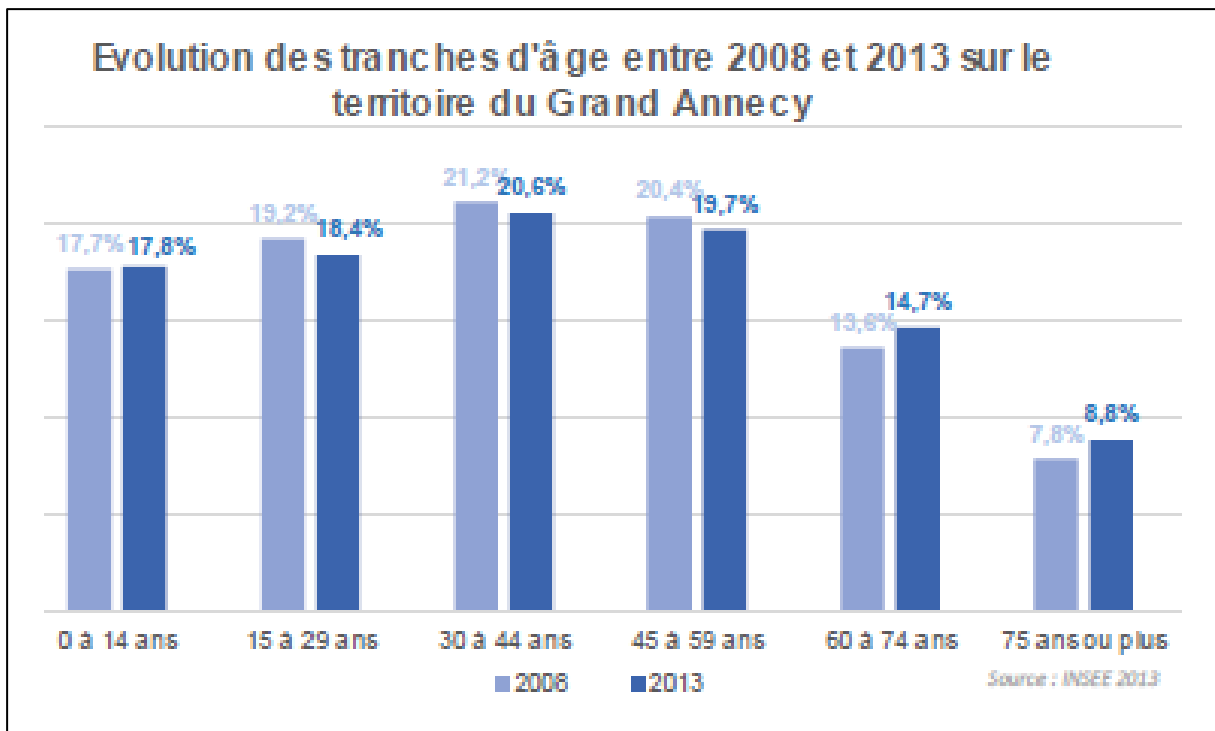
L'aéroport

Situé idéalement au cœur de la Haute-Savoie, l'aéroport Ancey Haute-Savoie Mont-Blanc offre un accès direct et privilégié vers le lac d'Ancey et le lac Léman, ainsi qu'au domaine du Mont Blanc et ses prestigieuses stations de ski.

- Chambéry : 10 min
- Méribel : 35 min
- Megève : 25 min
- Courchevel : 35 min
- Clusaz/Grand Bornand : 20 min

Pourquoi choisir l'aviation d'affaires ?

Source : <https://www.ancey-airport.com/>



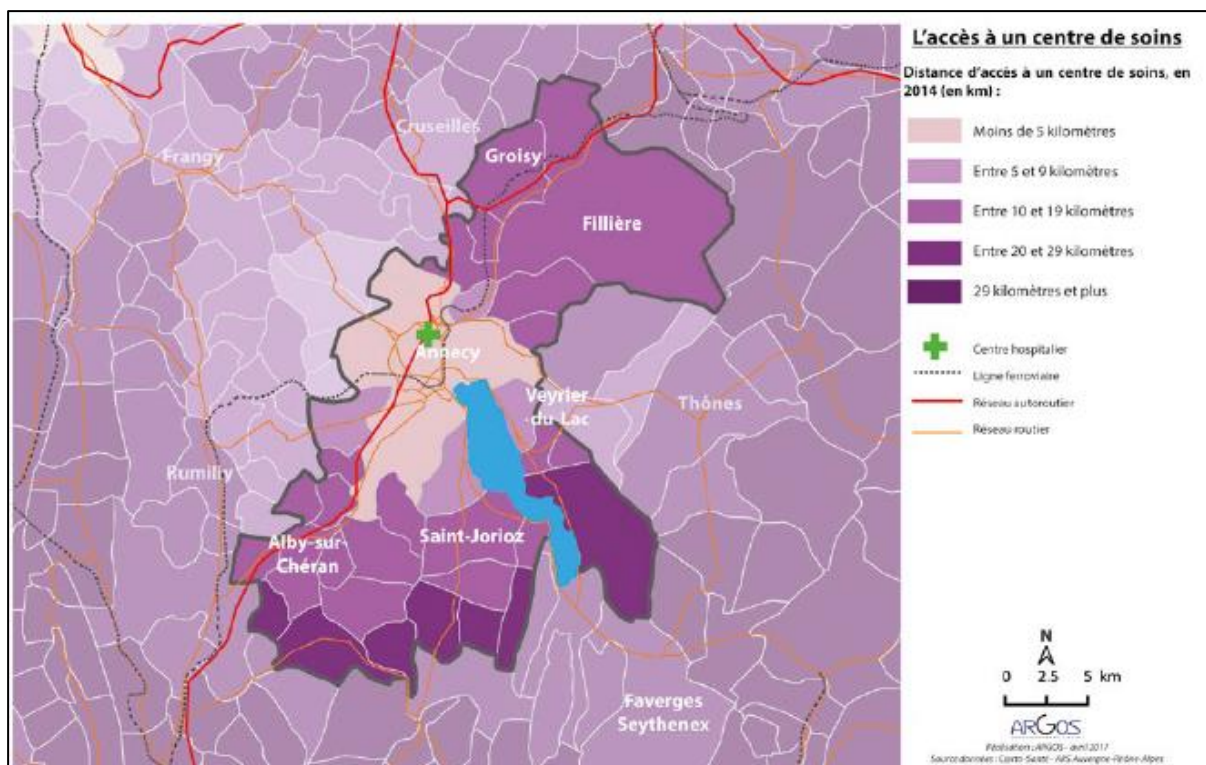
Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.

» Les services aux séniors

19
établissements pour personnes âgées dont 12 établissements publics.
Données 2017 Grand Annecy

1 565
places sont dénombrées dans les Etablissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dont 870 places en établissements publics, 185 places en fondation privée, 237 places en EHPAD privés associatifs et 263 places en EHPAD privés commerciaux.
Données 2017 Grand Annecy

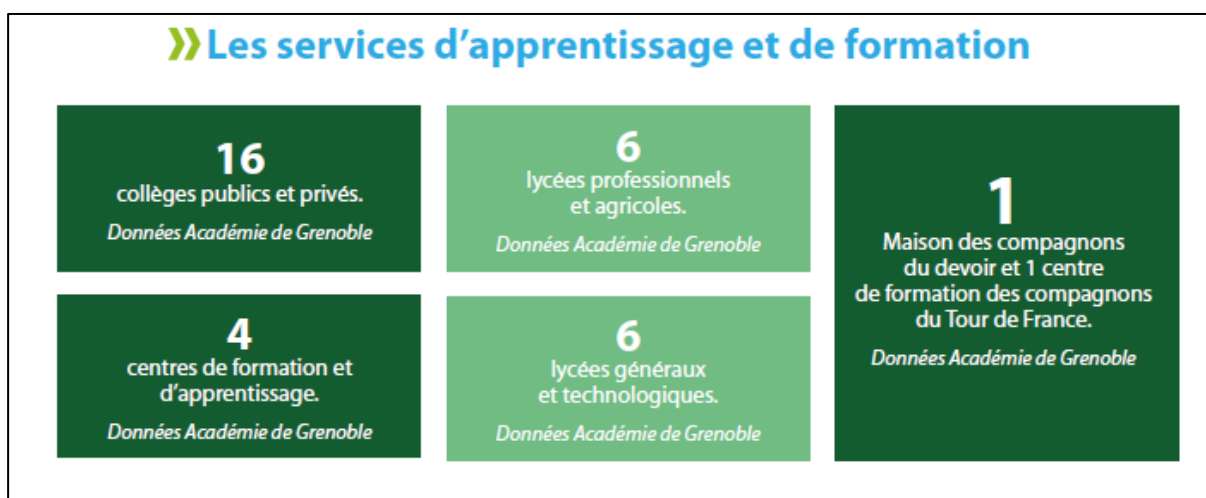
Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



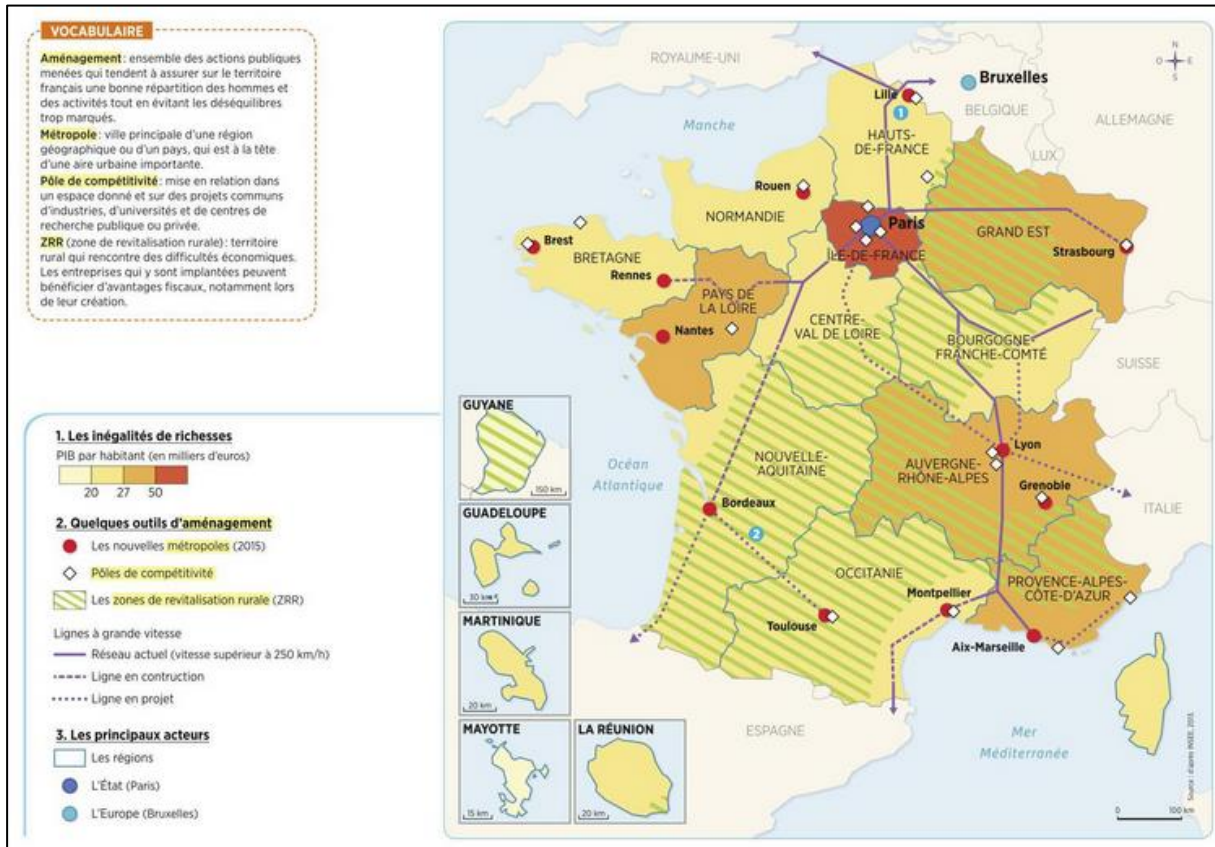
Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Source : *Atlas : Regards sur le Grand Annecy*, octobre 2017.



Année universitaire 2022-2023

Master 2 Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Mention Second degré

Titre du mémoire : « La prospective territoriale : un moyen d'éducation à la citoyenneté ? »

Auteur : Raphaël PALLOTTA

Résumé :

Depuis quelques années, la prospective territoriale investit progressivement les programmes scolaires et les pratiques pédagogiques en géographie. Ce mémoire propose d'étudier comment l'utilisation de la prospective territoriale dans l'enseignement secondaire pourrait permettre de faire prendre conscience aux élèves qu'ils sont de futurs citoyens, acteurs de leur territoire. Cette réflexion s'appuie notamment sur une proposition de mise en œuvre pédagogique au collège.

Mots clés : prospective territoriale, citoyenneté, engagement citoyen, acteur, territoire

Abstract:

For several years, territorial foresight has been progressively investing school programs and pedagogical practices in geography. This dissertation proposes to study how the use of territorial foresight in secondary education could help to make students aware that they are future citizens, actors of their territory. This reflection is based on a proposal of pedagogical implementation in secondary schools.

Keywords: territorial foresight, citizenship, citizen engagement, actor, territory